

Revue du secteur avicole

Une nouvelle version de ce rapport est disponible à l'adresse:

<http://www.fao.org/docrep/019/i3659f/i3659f.pdf>



Revue du secteur avicole

Document développé sur la base du rapport suivant:
Première évaluation de la structure et de l'importance du
secteur avicole commercial et familial en Afrique de l'Ouest:
rapport du Sénégal

Dr. El Hadji Traore
2006

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention ou l'omission de sociétés précises, de leurs produits ou de leurs marques, n'implique aucun appui ou jugement de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Avant-propos

L'apparition d'épizooties telles que l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) dans plusieurs pays d'Asie, d'Europe et d'Afrique demande continuellement une réponse active et rapide à un niveau national, régional et international. La crise de l'IAHP a dû et doit être combattue à travers le monde à sa source, c'est-à-dire au sein de la population avicole.

Le risque principal de l'IAHP pour la santé humaine est sa possible transmission à l'homme. La maladie se propage principalement par les actions de personnes à tous les niveaux de la production, de la distribution, de la transformation et de la vente des volailles et des produits avicoles. Les impacts socioculturels et économiques directs et indirects de telles maladies influencent les décisions politiques et commerciales, perturbent le marché et causent des pertes économiques énormes. L'IAHP peut avoir un impact négatif important sur l'économie familiale dans les communautés rurales lorsque la production avicole y joue un rôle. Aussi l'évaluation et l'application de mesures visant à une production plus sûre, sur toute la filière avicole sont d'une grande importance. Les stratégies et mesures visant à soutenir les populations pauvres dans le cadre d'un développement durable de l'aviculture doivent recevoir une attention particulière.

Une bonne compréhension des différentes filières de production et commercialisation permet de développer des mesures de contrôles des maladies qui soient appropriées et efficaces.

Cette revue fait partie d'une série de revues à propos du secteur avicole à l'échelle nationale. Celles-ci sont commissionnées par le Service de Production Animale (AGAP) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et plus spécifiquement par le groupe socio-économie, production & biodiversité du Centre d'Urgence pour les Maladies Animales Transfrontalières (ECTAD).

Cette revue a été développée comme un document de référence à l'intention de toute personne cherchant des informations sur le sujet. Cette revue n'est pas complète et devra être régulièrement mise à jour, complétée et améliorée. Tous commentaires et compléments d'informations sont les bienvenus et peuvent être communiqués à l'auteur, FAO/AGAP et FAO/ECTAD (Groupe socio-économie, production & biodiversité)¹.

Le rapport original produit par le Dr. El Hadji Traore a été édité par Mme Danièle Sexton en Juin 2008 et a été complété par des données extraites de la base de données statistiques de la FAO (FAOSTAT) et des banques de données de la Banque Mondiale et de la Division de population de l'ONU.

¹ Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de la FAO sous: www.fao.org/avianflu/en/farmingsystems.html ou contacter soit Philippe Ankers, soit Olaf Thieme, FAO/AGAP. Adresse électronique: Philippe.Ankers@fao.org et Olaf.Thieme@fao.org Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Division Santé et Production Animale Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

Sommaire

Avant-propos	i
Sigles et abréviations	iv
CHAPITRE 1	
Brève présentation du pays	1
CHAPITRE 2	
Structure du secteur avicole	3
2.1 Cheptels avicoles nationaux	3
2.2 Répartition géographique des cheptels avicoles nationaux	3
2.3 Production	4
2.4 Consommation	5
2.5 Commerce	6
2.6 Prix	8
CHAPITRE 3	
Systèmes d'aviculture	10
3.1 Généralités.....	11
3.2 Secteur 1: Élevage industriel et intégré	13
3.3 Secteurs 2 et 3: autres élevages commerciaux	14
3.3.1 Cheptels reproducteurs et œufs à couver	14
3.3.2 Viande de poulets de chair	15
3.3.3 Œufs de consommation de poules	16
3.3.4 Autres espèces	17
3.4 Secteur 4: Élevage villageois ou de basse-cour	17
3.4.1 Poulets	17
3.4.2 Autres espèces	18
3.5 Analyse de la filière avicole.....	18
3.5.1 Poussins d'un jour	18
3.5.2 Viande de poulets de chair	19
3.5.3 Œufs de consommation.....	21
3.5.4 Autres espèces	21
CHAPITRE 4	
Commerce, commercialisation et marchés	22
4.1 Marché national	22
4.2 Importation	22
4.3 Exportation	22
4.4 Infrastructures d'abattage	22
4.5 Provente, aliment volailles	22

CHAPITRE 5	
Races	23
5.1 Races exotiques	23
5.2 Races locales	23
CHAPITRE 6	
Santé vétérinaire, santé publique, mesures de biosécurité	24
6.1 Influenza aviaire hautement pathogène	24
6.2 Autres pathologies aviaires majeures	30
6.3 Mesures de biosécurité	33
CHAPITRE 7	
Politiques actuelles, cadre légal	34
CHAPITRE 8	
Analyse	36
8.1 Forces et faiblesses actuelles du secteur avicole	36
8.2 Perspectives du secteur avicole pour les cinq prochaines années	39
ANNEXE I	
Qui est qui (liste de contacts)	41
ANNEXE II	
Liste des projets majeurs — secteur avicole	44
ANNEXE III	
Références bibliographiques	50
ANNEXE IV	
Cartes	51

Sigles et abréviations

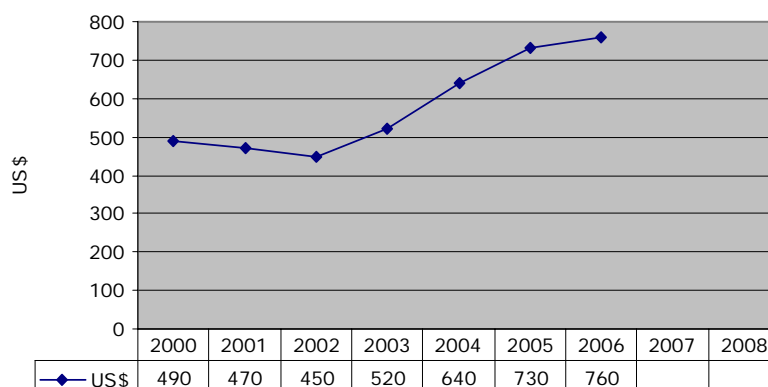
AACV	Association des Aviculteurs du Cap-Vert
AAD	Association des Avicultrices de Dakar
ASCOPA	Association des Commerçants des Produits Avicoles
AVIDAK	Association des Aviculteurs de Dakar
ATE	Agent Technique de l'Élevage
BNE	Budget National d'Équipement
CIPAS	Comité Interprofessionnel de l'Aviculture au Sénégal
COPAVIS	Coopérative des Aviculteurs du Sénégal
COTAVI	Collectif des Techniciens de l'Aviculture
CMV	Condiments Minéraux et Vitaminés
FAFA	Fédération des Acteurs de la Filière Avicoles
GAS	Groupe des Aviculteurs du Sénégal
GMQ	Gain Moyen Quotidien
ITE	Ingénieur des Travaux de l'Élevage
ISS	Interview Semi Structurée
MDA	Maison Des Aviculteurs
OAC	Œuf à Couver
ODVS	Ordre des Docteurs Vétérinaires du Sénégal
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMVS	Organisation pour le Mise en Valeur du fleuve Sénégal
PAC	Poulet Prêt à Cuir
PDMAS	Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal
PRODEC	Projet de Développement des Espèces à Cycle court
SODIDA	Société du Domaine Industriel de Dakar
TEC	Tarif Extérieur Commun
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNAFA	Union Nationale des Acteurs de la Filière Avicoles
UNIA	Union Nationale des Industriels de l'Aviculture

Chapitre 1

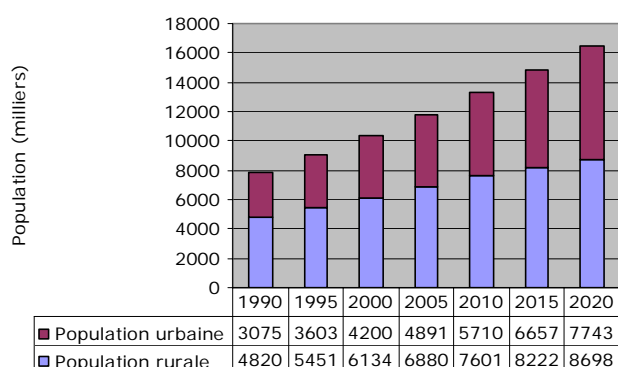
Brève présentation du pays

Pays:	Sénégal		
Lieu:	Afrique de l'Ouest, délimité par l'Océan Atlantique Nord, entre la Guinée Bissau et la Mauritanie		
Population totale:	12 072 479 (2006)	Source:	Banque mondiale, mai 2008
Taux de croissance de la population:	2,5% (2006)	Source:	Banque mondiale, mai 2008
Groupe économique:	Pays à faible revenu	Source:	Banque mondiale, mai 2008

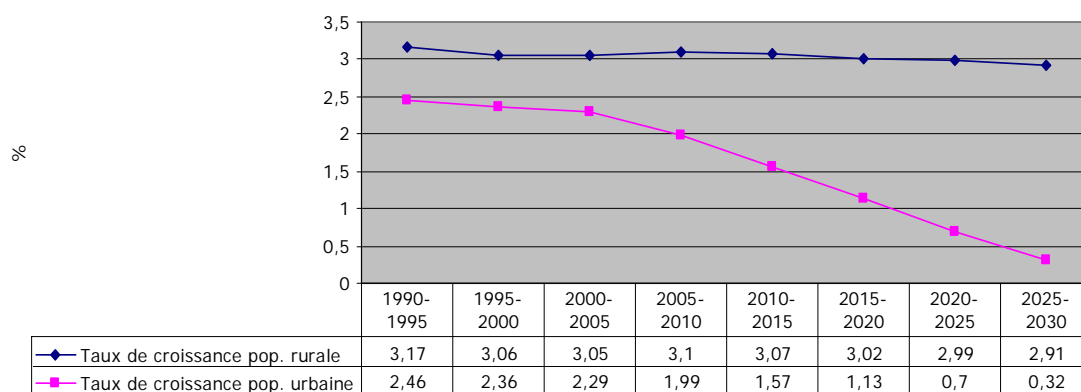
FIGURE 1: Revenu national brut (RNB) per capita
(Méthode Atlas, actuelle en US\$)



Source: Banque mondiale. Indicateurs de développement dans le monde, juin 2008

FIGURE 2: **Structure démographique**

Source: Division de la population du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Perspectives de l'urbanisation mondiale: La révision 2006, <http://esa.un.org/unup>, mai 2008

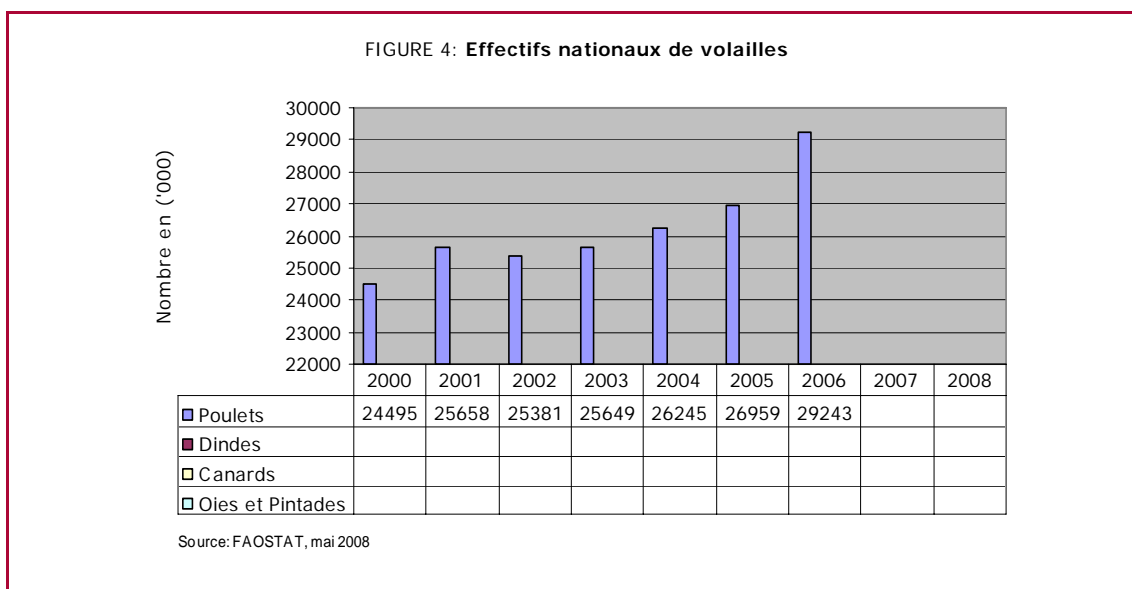
FIGURE 3: **Taux annuels de croissance démographique**

Source: Division de la population du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Perspectives de l'urbanisation mondiale: La révision 2006, <http://esa.un.org/unup>, mai 2008

Chapitre 2

Structure du secteur avicole

2.1 CHEPTELS AVICOLES NATIONAUX



Actuellement au Sénégal, les productions avicoles sont dominées par le système d'élevage traditionnel, très répandu en milieu rural. Toutefois, l'aviculture moderne s'est considérablement développée au cours de la dernière décennie principalement en périphérie des grands centres urbains et totaliserait actuellement quelques cinq millions de sujets. Les effectifs des autres espèces de volailles sont marginaux.

Les chiffres présentés ci-dessus sont des estimations. En absence de statistiques fiables sur le système d'élevage avicole villageois, il est difficile de faire une analyse exacte de l'évolution de la filière avicole au cours des cinq dernières années. Les effectifs du cheptel en élevage villageois sont estimés, il n'y a jamais eu de recensement qui permettrait de suivre leur évolution. Seuls les secteurs 1 (aviculture intensive intégrée), 2 et 3 (élevage de souches commerciales), sont bien suivis par le CNA sur le plan statistique (évolution des effectifs et productivité).

2.2 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHEPTELS AVICOLES NATIONAUX

L'élevage industriel et commercial des espèces importées exotiques se concentre dans la zone des Niayes qui offre un climat favorable à ce type d'élevage (régions de Dakar, Thiès et Saint-Louis). Les effectifs de l'élevage villageois de poulets traditionnels de races locales, dont les estimations sont fournies ci-dessous, sont répartis dans tout le territoire (tableau 1). 72% des ménages possèdent des volailles. Le rapport national d'activités (Direl 2004) ne fait pas une distinction entre les différentes espèces de volaille au niveau villageois. On peut estimer que plus de 90% des effectifs sont des poulets.

TABLEAU 1:
Répartition des volailles en 2004

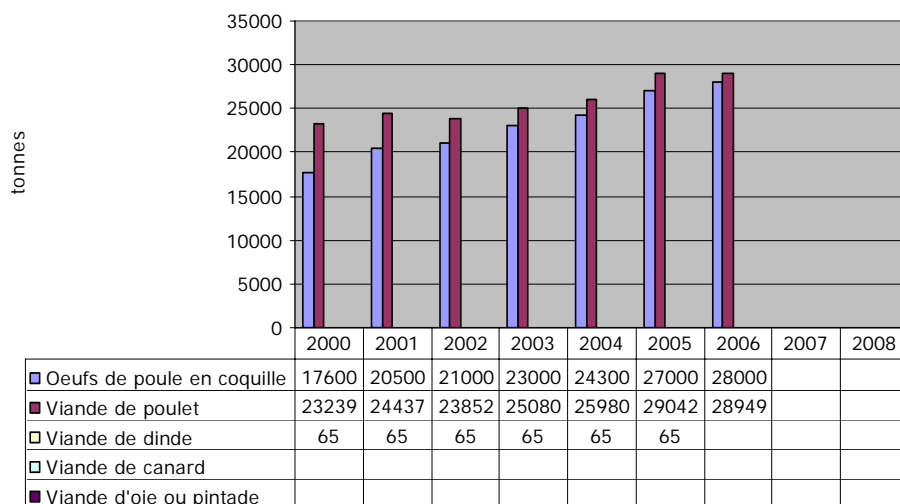
Lieu					Canards	Pintades	Dindes
	Poulet de chair	Pondeuses	Élevage villageois				
	Races exotiques		Races locales		Total	Total	Total
Dakar	5301943*	1605 736*	1768341	8676017			
Thiès			3369716	3369716			
Saint-Louis			1533273	1533273			
Kaolack			2869504	2869504			
Fatick			1725703	1725703			
Tambacounda			1246034	1246034			(X)
Kolda	Essentiellement à Dakar moins important dans les autres régions		2187493	2187493	(X)		(X)
Ziguinchor			1411522	1411522	(X)		
Louga			1852066	1852066			
Diourbel			2215519	2215519			
Matam			781008	781008			
Total	5.301.943	1.605.736	20.960.179	27.867.855			

Source: Rapport Direl 2004 et 2005 (*) = effectifs pour les trois régions

La région de Dakar abrite plus de 80% des effectifs de ces élevages commerciaux, Thiès (environ 15%) et Saint-Louis (3 %). (Sources: observations de l'auteur).

2.3 PRODUCTION

FIGURE 5.1: Production nationale du secteur avicole

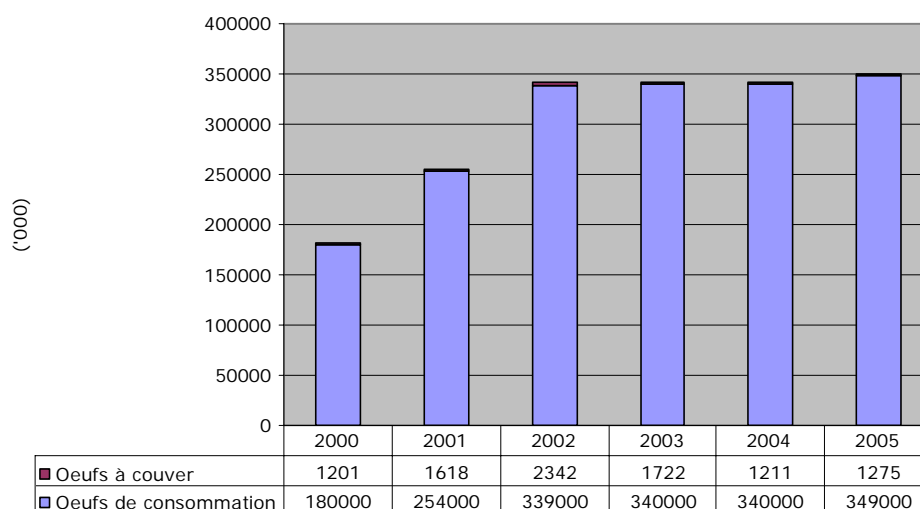


Source: FAOSTAT, mai 2008

Les chiffres de FAOSTAT concernant la production nationale de produits avicoles font état d'une croissance positive de l'offre entre 2000 et 2006.

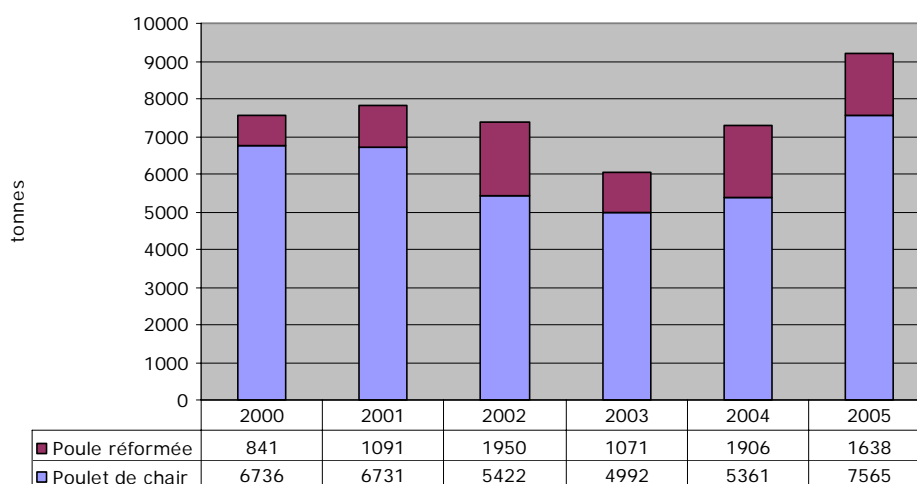
D'autres sources (données du CNA) confirment cette tendance. La production d'œuf progresse régulièrement: de 180 millions d'unités en 2000, elle passe en 2005 à 349 millions unités soit une augmentation de 93,8%. L'offre d'œuf a presque doublé en cinq années. Cependant en 2002, on note une stagnation aux environs de 340 millions d'unités (figure 5.2).

FIGURE 5.2: Production d'œuf de 2000 à 2005 (en unités)



Source: CNA

FIGURE 5.3: Production de viande de poulet de 2000 à 2005 (aviculture moderne uniquement) (en tonnes)



Source: CNA

Les fluctuations de la production de viande de poulets sont fortement corrélées avec les importations de cuisses de poulets et de carcasses congelées. La production de viande d'autres volailles n'est pas connue.

2.4 CONSOMMATION

Figure 6.a et 6.b: Viande de volailles (en moyenne calories/personne/jour) (en kg/personne/an)

Pas d'informations disponibles

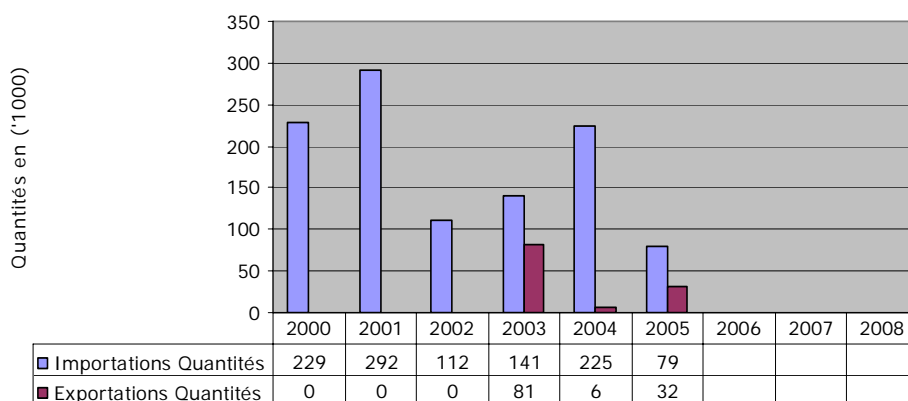
Figure 6.c et 6.d: Œufs (en moyenne calories/personne/jour) (en nombre d'œufs/personne/an)

Pas d'informations disponibles

Étant donné que presque toute la production d'œufs est consommée dans le pays, l'évolution de la demande de consommation d'œufs est semblable à celle de la production: elle a presque doublé en cinq ans; même si des périodes de baisse de demande succèdent à des périodes de forte demande.

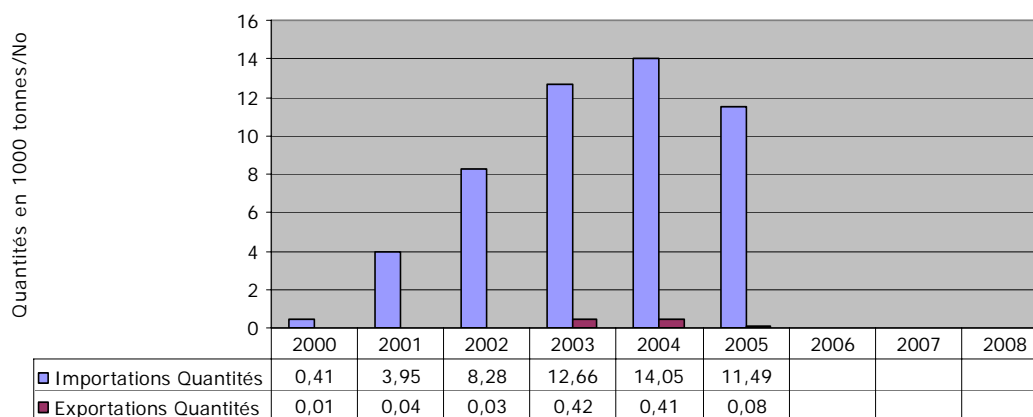
2.5 COMMERCE

FIGURE 7.a: **Importation/Exportation de poulets vivants (jusqu'à 185 g.)**

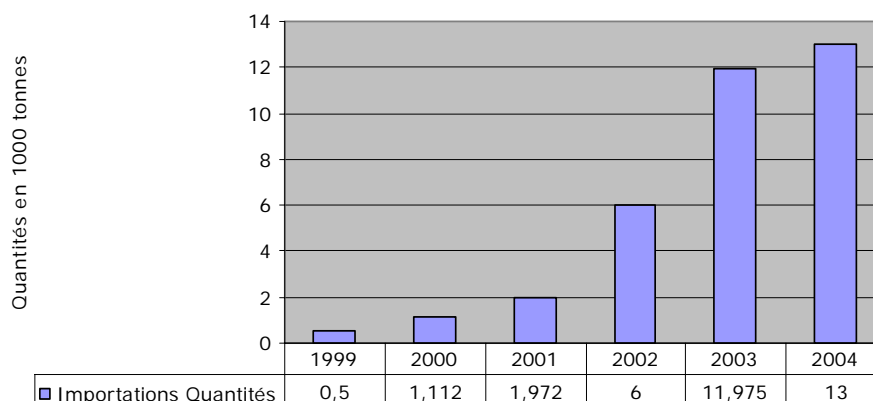


Source: FAOSTAT, août 2008

FIGURE 7.b.1: **Importation/Exportation de viande de poulet (2000-2005)**



Source: FAOSTAT, mai 2008

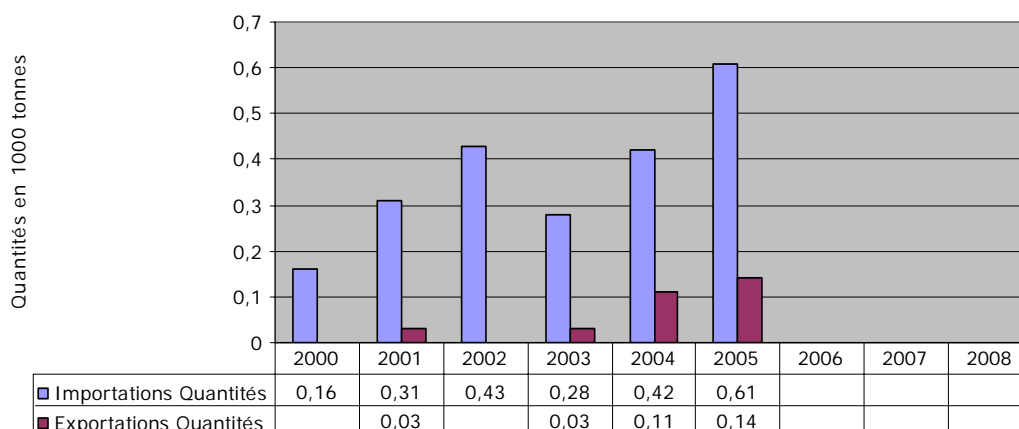
FIGURE 7.b.2: Importations de viande de poulets
(2000 – 2005)

Source: Consultant

Les importations de cuisses et carcasses de poulets congelées, très importantes entre 1990 et 1994, ont connu des baisses à partir de 1994 suite à la dévaluation du Franc CFA. Elles étaient pratiquement nulles entre 1995 et 1997 (moins de 200 tonnes par an) période de début d'application des taxes à l'importation. C'est au cours de ces années que d'importants effectifs de poulets de chair ont été mis en place (plus de 4 millions par an).

Cependant, depuis 1998, ces importations de viande de poulet augmentent de façon continue pour atteindre des proportions importantes dès 2001. Selon les sources du consultant, en 2001, 1 972 tonnes étaient importées, soit 25% de la production nationale. Cette augmentation importante en tonnage est consécutive à la baisse des taxes à l'importation depuis la mise en application en avril 1998 du Tarif Extérieur Commun (TEC) dans le cadre de l'UEMOA. En 2004, les importations s'élevaient à 13 000 tonnes, presque le double de la production locale qui était de 7 267 tonnes. La forte importation de cuisses et carcasses de poulets congelées, hypothèque sérieusement le développement de l'élevage du poulet de chair.

FIGURE 7.c.1: Importation/Exportation d'œufs de poule (avec coquilles)

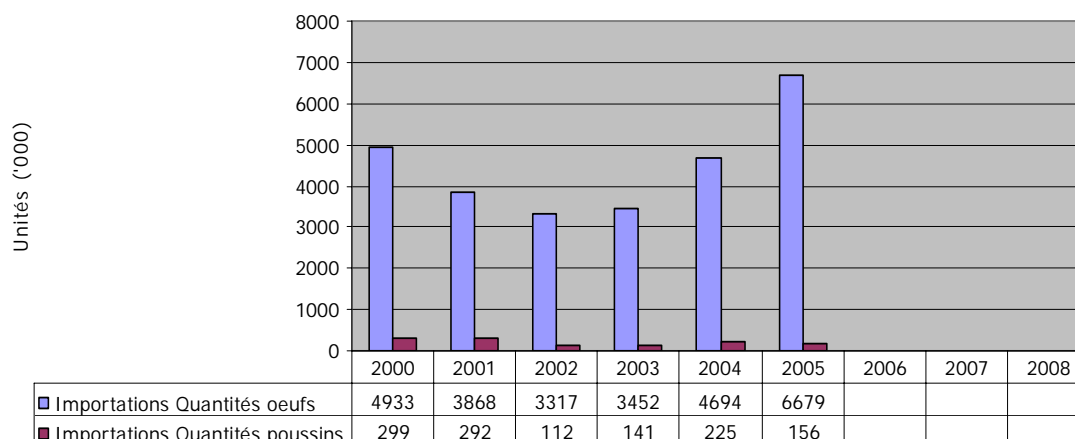


Source: FAOSTAT, mai 2008

Suivant les données fournies par le consultant, il y a peu ou presque pas d'importations d'œufs de consommation ni d'ovoproduits (mayonnaise, poudre d'œuf...).

L'importation des œufs à couver (OAC) connaît par contre une hausse régulière malgré la mise en place de quelques fermes de reproducteurs (Figure 7.c.2). D'environ 2 millions d'unités en 1990, elle a connu une progression pour atteindre le double entre 1992 et 1995. Depuis cette date, l'importation d'OAC varie de 3 à 5 millions / an. En 2005, elle a atteint le chiffre de 6 679 230.

FIGURE 7.c.2: Importation/Exportation d'œufs de poule (avec coquilles) et poussins



Source: Consultant

L'importation des autres productions avicoles (viande de dinde, dindonneaux, cannetons...) est marginale.

2.6 PRIX

Figure 8: Prix au producteur (US\$/tonne)

Pas d'informations disponibles

Le tableau 2 renseigne sur le coût de production des poulets en FCFA. Le coût de production du kilogramme de poulet est de 950 Francs CFA.

TABLEAU 2:
Coûts de production du poulet (poulet tué vide de 1,5 a 1,8 kg) (en FCFA)

Produits	Charges ou coûts de production				Prix de vente/kg
	Amortissement Charges fixes	Amortissement matériel	Amortissement Charges variables	Coût de revient	
Poulet vivant	43	25	1 497	1 565	1 500

Source: base de calcul données CNA/Direl

Le tableau 3 renseigne sur le coût de production des œufs de consommation.

TABLEAU 3:
Coûts de production des œufs de consommation (en FCFA)

Produits	Charges ou coûts de production				Prix de vente
	Amortissement Charges fixes	Amortissement matériel	Amortissement Charges variables	Coût de revient	
Œufs consommation	2,04	0,77	37,85	40,65	40 à 60

Source: base de calcul données CNA/Direl

Figure 9: Prix au consommateur (US\$/tonne)

Pas d'informations disponibles

Les produits avicoles passent par différents acteurs de la filière avant d'arriver chez le consommateur ce qui renchérit leurs coûts de cession. Le tableau 4 donne des indications sur les prix moyens au consommateur.

TABLEAU 4:
Prix au consommateur en 2006 (FCFA/unité)

Produits	Prix moyen unitaire (FCFA/Unité)
Œufs de consommation	60 (50 à 75)
Poulet vivant	2500 (2000 à 3000)

Depuis l'entrée en vigueur du TEC-UEMOA, les prix varient peu sur une fourchette relativement étroite. La hausse du prix des œufs est surtout visible pendant l'hivernage, époque où beaucoup de poulaillers sont fermés et le climat peu clément. Les prix des poulets de chair connaissent des hausses pendant les fêtes de fin d'année et autres événements religieux.

Chapitre 3

Systèmes d'aviculture

TABLEAU 5:
Classification des systèmes d'aviculture selon la FAO

Secteurs (FAO/définition)	Système d'aviculture			
	Industriel et intégré	Commercial		Villageois et de basse-cour
		Biosécurité		
		Élevée	Basse	
	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4
Niveau de biosécurité	Élevé	Moyen à élevé	Bas	Bas
Débouchés commerciaux	Exportation et urbains	Urbains/ruraux	Urbains/ruraux	Urbains/ruraux
Dépendance des intrants au marché	Élevée	Élevée	Élevée	Faible
Dépendance aux bonnes routes	Élevée	Élevée	Élevée	Faible
Implantation	Dans la périphérie des capitales et des grandes villes	Dans la périphérie des capitales et des grandes villes	Villes plus petites et zones rurales	Partout, essentiellement dans des zones éloignées ou enclavées
Volailles élevées	Confinement	Confinement	Claustration au sol/semi-confinement	Essentiellement en plein air
Bâtiment/abri	Fermé	Fermé	Fermé/ouvert	Ouvert
Contact avec d'autres poulets	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec d'autres canards	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec d'autres volailles domestiques	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec la faune sauvage	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Soins et conseils vétérinaires	Possède son propre vétérinaire	Paie pour le service	Paie pour le service	Irréguliers, dépendent des services vétérinaires publics
Approvisionnement en médicaments et vaccins	Marché	Marché	Marché	Gouvernement et Marché
Sources d'informations techniques	Multinationales et ses succursales	Vendeurs d'intrants	Vendeurs d'intrants	Services publics de vulgarisation
Sources de financement	Banques et fonds propres	Banques et fonds propres	Banques et canaux privés ²	Fonds propres, programmes d'assistance et banques
Races de volailles	Améliorées	Améliorées	Améliorées	Locales ou indigènes
Niveau de sécurité alimentaire des éleveurs	Élevé	Bon	Bon	Bon à faible

Secteur 1: Industriel et intégré système avec un haut niveau de biosécurité et des oiseaux/produits vendus d'une manière commerciale (p.ex. des fermes qui sont une partie d'une exploitation intégrée de poulets de chair avec des manuels de procédures standards de biosécurité clairement définis et exécutés).

Secteur 2: Système commercial d'aviculture avec un niveau modéré à élevé de biosécurité et des oiseaux/produits habituellement vendus d'une manière commerciale (p.ex. des fermes avec des oiseaux en permanence élevés en confinement; empêchant rigoureusement tout contact avec d'autres volailles ou faune sauvage).

Secteur 3: Système commercial d'aviculture avec un niveau faible à minimal de biosécurité et des oiseaux/produits vendus au niveau des marchés de volailles vivantes (p.ex. une exploitation de pondeuses en cage avec des oiseaux dans des logements ouverts; une ferme avec des oiseaux ayant accès au plein air; une ferme où sont élevés des poulets et des palmipèdes).

Secteur 4: Élevage villageois et de basse-cour avec un niveau minimal de biosécurité et des oiseaux/produits consommés localement.

² Usuriers, parents, amis, etc.

3.1 GÉNÉRALITÉS

Il est difficile d'appliquer directement la typologie des élevages avicoles selon la nomenclature de la FAO au Sénégal. La catégorisation des secteurs a donc été revue comme suit. En plus du système d'exploitation avicole villageois et des élevages de basse-cour (élevage de souches locales) rencontrés dans quelques agglomérations, le système d'élevage dit moderne peut être divisé en trois sous systèmes ou secteurs:

a) Secteur 1 ou système d'élevage industriel

Ce système intensif n'est pas fréquent mais commence à se développer. Il regroupe moins d'une dizaine de producteurs presque tous installés à Dakar. Toutefois, un aviculteur intensif est installé à Saint-Louis (260 Km au nord de Dakar) et exploite un cheptel de ponte d'environ 30 000 sujets. Le nombre d'éleveurs (limité) n'a pas beaucoup varié au cours des cinq dernières années. Deux ou trois unités industrielles de production avicole intégrées situées à Dakar sont constantes, d'autres unités s'installent et disparaissent au cours des années.

b) Secteur 2 ou système d'élevage intensif de poulets commerciaux

Ce secteur de haute production regroupe l'essentiel des aviculteurs dits du secteur moderne (plus de 80% des effectifs avicoles élevés). Les producteurs de ce groupe se rencontrent surtout dans la zone des Niayes de Dakar et de Thiès. Le plus souvent, ce type d'élevage est pratiqué par des salariés et des personnes des professions libérales ou exerçant dans le tertiaire qui engagent des fermiers pour s'occuper de la gestion de leurs fermes.

c) Secteur 3 ou système d'élevage semi intensif et élevages amateurs

Les élevages semi intensif et / ou élevages amateurs de volaille se rencontrent essentiellement dans les habitations en centre et en banlieues des grandes villes et autour de quelques autres agglomérations et communes rurales. Ce type d'élevage est pratiqué également par des salariés et des personnes des professions libérales ou exerçant dans le tertiaire qui engagent des fermiers pour s'occuper de la gestion de leurs fermes.

d) Secteur avicole familial ou système d'élevage avicole de basse-cour

Cette activité correspond à l'élevage de la poule commune ou poule domestique appelé Gallus gallus Cet élevage est pratiqué dans tout le pays.

Les caractéristiques de ces systèmes au Sénégal sont résumées dans le tableau 6.

TABLEAU 6:
Diagramme de la typologie des aviculteurs des secteurs 1, 2 et 3

Types	Caractéristiques							
	Poulailler	Matériel d'élevage	Effectif	Système Alimentaire	Cycle d'élevage	Zone d'élevage	Clientèle	Observations
1. Grand élevage	Poulailler aux normes, possibilité de modernisation	Moderne, fonctionnement mécanique, ou automatique	Effectif important: supérieur ou égale à 5000 sujets	Distribution mécanique ou automatique des aliments et de l'eau	Régulier, durée du cycle est en fonction de la clientèle	Zone d'élevage, en dehors des habitations	Supermarché, restauration commune	De plus en plus abandonné, son avenir est l'intégration des différentes phases de production.
2. Élevage moyen	Poulailler acceptable	Artisanal ou moderne, adapté et suffisant	Moyen: 2000 à 4000 sujets, en moyenne 2000 sujets	Respect du programme alimentaire et d'abreuvement	Régulier, durée d'élevage normal	Zone d'élevage (Niayes, périurbaine et rurale)	Banabanas, restauration commune, hôtel	Mode de vie, résiste aux menaces de l'importation
3. Petit élevage	Poulailler plus ou moins aux normes	Artisanal, mais souvent adapté	Réduit: 1000 à 2000 sujets en moyenne 500 sujets	Respect du programme alimentaire et d'abreuvement	Ciblé aux périodes de fête, en fonction de la demande	Banlieues de Dakar et Pikine	Banabanas, restaurateurs (gargotiers)	Menacés par l'urbanisation, doit se déplacer en zone d'élevage
4. Amateur	Pas de poulailler, poulets élevés dans des cages	Artisanal et inadapté, pas conforme	Très réduit: 50 à 100 sujets	En fonction des possibilités, pas de programme alimentaire	Irrégulier, en fonction de la demande du marché	En milieu urbain, dans les habitations	Voisinage ou proches parents	Loisir, sans objectif précis en général

En absence d'un recensement exhaustif des aviculteurs, il est difficile de donner le nombre exact des producteurs par système de production. Plus de 90% des éleveurs dits modernes sont installés dans la région des Niayes qui s'étend de Dakar à Saint-Louis. 80% de ces éleveurs sont concentrés à Dakar et 15% dans la région de Thiès.

Les services de l'élevage ne disposent pas non plus de statistiques permettant de connaître officiellement le nombre d'acteurs par activités. Cependant, on estime à 10 000 le nombre d'emplois directs créés par l'aviculture moderne.

L'aviculture intensive urbaine et périurbaine de façon générale, représente un important investissement financier évalué à plus de vingt milliards de Francs CFA. Les investissements sont essentiellement sur fonds propres, destinés à financer les bâtiments d'élevage et leur matériel, les installations des couvoirs (bâtiments, couveuses, éclosiers et autres accessoires), les unités de fabrication d'aliments ou les usines d'aliments (bâtiments, fabriques et accessoires...) etc.

Le flux financier qui s'échange dans les filières avicoles au cours de l'année, est estimé en moyenne à 40 milliards de FCFA, composé par les intrants:

- l'aliment dont les matières premières principales sont les céréales (maïs essentiellement), des sources de protéines (farine de poisson et tourteau d'arachide...), et des issues de céréales (farines et sons)
- les poussins dont plus de 90% sont produits (éclos) au Sénégal (25% nés des OAC produits au Sénégal, 70% nés des OAC importés) et 5% importés d'Europe.

Le tableau 7 montre que pour l'année 2005, le flux financier induit par les filières avicoles (poulets de chair et œufs de consommation) est de 43,3 milliards, répartis comme suit:

- Aliments: 16,7 milliards;
- Viande de volaille: 13,8 milliards;
- Œufs de consommation: 17,4 milliards

TABEAU 7:
Évolution du chiffre d'affaires de l'aviculture moderne (en milliards de FCFA) (2000-2005)

	Années					
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Aliment	11,8	14,9	13,9	13,2	14,0	16,7
Viande de volaille	11,5	10,5	11,1	7,6	10,9	13,8
Œuf de consommation	09,0	12,7	17,0	17,0	17,0	17,4
Total	32,3	38,1	42,0	37,8	41,9	43,3

Source: rapport d'activités CNA/Direl

Le chiffre d'affaires total de l'aviculture progresse, mais lentement. Cela est dû au chiffre d'affaires de la viande de volaille (essentiellement la production de poulets de chair) qui n'évolue pas beaucoup et connaît même des baisses certaines années. Le chiffre d'affaires des œufs de consommation reflète par contre le dynamisme de l'élevage de volaille de ponte: il progresse de façon notable passant de 9 milliards en 2000 à 17,4 milliards en 2005, soit presque le double.

3.2 SECTEUR 1: ÉLEVAGE INDUSTRIEL ET INTÉGRÉ

Le secteur avicole industriel proprement dit est rare en Afrique, et notamment au Sénégal (une dizaine de fermes avicoles environ).

Le système industriel correspond surtout aux unités de production de poussins (accouveurs) et aux unités de fabrication d'aliment pour volaille (proviendiers).

Tout ce qui se rapporte au secteur 1 sera présenté avec les données du secteur 2 au paragraphe 3.3.

3.3 SECTEURS 2 ET 3: AUTRES ÉLEVAGES COMMERCIAUX

3.3.1 Cheptels reproducteurs et œufs à couver

Des accoueurs locaux fournissent des poussins aux aviculteurs Sénégalais. Ils importent près de trois quarts des OAC, mais quelques accoueurs gèrent directement un cheptel parental pour la production d'OAC et assurent ainsi environ 25% de la production de poussins.

Dans ces élevages de souches parentales, les conditions d'élevage sont strictes et sont identiques aux recommandations des propriétaires des souches. La reproduction se fait par monte naturelle, c'est-à-dire que les éleveurs utilisent des coqs pour la fécondation des OAC.

Le tableau 8 ci-dessous montre l'évolution des effectifs des poussins ponte et chair. Les effectifs de poussins de poules pondeuses connaissent une progression plus ou moins soutenue: d'environ 702 500 mises en place en 1992, ces effectifs ont atteint plus d'un million en 2001 et 1,605 million en 2005, soit plus du double en moins de 15 ans. Les effectifs de poussins de poulets de chair ont eu une croissance moins importante entre 1992 et 1996 et connaissent depuis 2000 une stagnation voire une baisse par moment.

TABLEAU 8:
Évolution des effectifs de poussins produits en élevage dit moderne

Effectif poussins	Origine	Années					
		2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ponte	Local	774 595	1 187 792	1 277 757	1 109 378	1 141 222	1 508 054
	Importé	202 557	137 070	91 903	81 220	148 566	97 682
	Total	977 152	1 324 862	1 369 660	1 190 598	1 289 788	1 605 736
Chair	Local	4 521 672	4 635 135	3 784 489	3 443 435	3 918 643	5 244 113
	Importé	96 363	155 320	20 106	60 000	76 236	57 830
	Total	4 618 025	4 790 455	3 804 595	3 503 435	3 994 879	5 301 943
Total	Local	5 296 267	5 822 927	5 062 246	4 552 813	5 059 865	6 752 167
	Importé	298 910	292 390	112 009	141 220	224 802	155 512
	Total	5 595 177	6 115 317	5 174 255	4 694 033	5 284 667	6 907 679
% product. locale ponte		79	90	93	93	88	94
% product. locale chair		98	97	99	98	98	99
% product. locale totale		95	95	98	97	97	98

Source: CNA (Direl), 2005

Les poussins sont produits (éclos) pour plus de 90% au Sénégal avec 25% nés des Œufs A Couver produits au Sénégal et 70% de poussins nés des OAC importés. Seulement 5% de poussins sont importés, essentiellement d'Europe

Des efforts importants ont été faits pour la production de poussins d'un jour au Sénégal. Couvrant à peine 28% des besoins en 1990, la production locale de poussins assure aujourd'hui 98% des besoins. Selon les responsables du CNA, les couvoirs en place peuvent assurer les besoins nationaux en poussins. Evidemment, cette production de poussins est encore à 75% dépendante des œufs à couver (OAC) importés, ce qui signifie qu'il reste encore des efforts à faire pour que la filière soit indépendante.

Le tableau 9 renseigne sur le coût de production des poussins. Les informations sont données par les accoueurs, sans détails des éléments de calcul. Le taux d'éclosion moyen est de 82% (fourchette: 78 à 88%).

TABLEAU 9:
Coûts de production des poussins

Produits	Charges ou coût de production (F CFA)				Prix de vente (FCFA)
	Amortissement Charges fixes	Amortissement matériel	Amortissement Charges variables	Coût de revient	
Poussin ponte	non disponible	non disponible	non disponible	480 à 500	500 à 600
Poussin chair	non disponible	non disponible	non disponible	280 à 300	350 à 400

Sources: Base de calcul données CNA/Direl

3.3.2 Viande de poulets de chair

La production de poulets de chair est assurée par des structures commerciales de haut niveau (secteur 1 et secteur 2) et des structures à faible niveau (secteur 3). Chez les éleveurs du secteur 1, il existe une spécialisation, c'est-à-dire que les éleveurs sont soit des producteurs d'œufs de consommation soit des éleveurs de poulets de chair. Si un éleveur conduit les deux types de productions, il le fait dans deux exploitations différentes ou sur un même site mais en installant une délimitation franche entre les deux activités.

Les éleveurs du secteur 2 de poulets de chair sont très irréguliers, ils exploitent en fonction de la demande nationale qui connaît des périodes de hausse (fêtes de fin d'année, Aïd el Fitr, Achoura...) et de baisse en relation avec le niveau d'importations des carcasses et cuisses de poulets congelées.

Les éleveurs (amateurs) du secteur 3 s'adonnent surtout à l'élevage de poulets de chair qui a un cycle plus court et demande moins d'investissements que la production pour la ponte. Celle-ci est une spéculation avec un cycle plus long, et pour être rentable, elle requiert un effectif assez important.

Les coûts de production des poulets de chair sont minimisés et cet élevage qui vise les événements de fêtes se révèle être le plus souvent rentable. La clientèle des élevages du secteur 3 est surtout composée des voisins immédiats et de proches parents qui se sentent moralement obligés d'aider ou encourager un voisin moins nanti, ou un parent qui se bat pour réussir. Ce type d'élevage est surtout rencontré dans le milieu urbain, notamment dans les départements de Dakar et de Pikine. Il prend une part non négligeable du marché de viande de volaille.

Reproduction

Pour les secteurs 1 et 2, généralement, les éleveurs achètent des poussins d'un jour (chair ou pondeuse) chez les accoueurs.

Les éleveurs du secteur 3 exploitent de façon préférentielle les souches commerciales importées, mais quelques fois des élevages mixtes élèvent à la fois des souches commerciales et des poulets locaux, avec des croisements et des naissances de métisses non contrôlés. Le système de reproduction n'est pas toujours bien contrôlé.

Alimentation

Chez les éleveurs du secteur 1 et 2, l'alimentation est complète et conforme aux recommandations de la recherche et / ou du propriétaire de la souche (tableau 10 et tableau 11).

TABLEAU 10:
Composition et coût moyen des aliments (en FCFA/kg)

Type d'aliment	Composition	Intrants disponibles	Intrants importés	Coût/Kg
Démarrage, croissance et finition chair	➤ Céréales,	Sorgho,	Maïs, son de blé, CMV	210
Démarrage poussin futur pondeur	➤ tourteau d'oléagineux	issus de céréales,		198
Poulette en croissance	➤ farine animale	farine de poisson et coquillage		180
Poule pondeuse (ponte)	➤ calcium et phosphore			183
	➤ vitamine sous forme de CMV			

Les coûts moyens du kilogramme d'aliment varient en fonction du type d'aliment. Certains intrants sont importés: le maïs est importé d'Amérique (Brésil, USA...); le CMV est importé d'Europe (France, Italie, Hollande...).

TABLEAU 11:
Exemple des teneurs en nutriments de formules alimentaires pour poulets de chair

Eléments	Age		
	Démarrage (1 à 15 j)	Croissance (16 à 28 j)	Finition (29 à abattage)
EM (Kcal / Kg d'aliment)	2900-3000	3000-3100	3100-3200
Protéines brutes (%)	22	21	20
Méthionine (%)	0,6	0,55	0,5
Lysine (%)	1,3	1,2	1,1
Calcium (%)	1,25	1,15	1
Phosphore assimilable (%)	0,5	0,45	0,4
Sodium (%)	0,17	0,17	0,17

Source: cours de formation COTAVI/CNA

Pour le secteur 3 (élevage amateur), le respect de la composition des aliments et des différentes phases de l'alimentation n'est pas strict. Le mode d'alimentation est souvent fonction des possibilités de l'éleveur ou de l'existence d'un marché potentiel sûr.

Gestion de l'exploitation

Dans le secteur 3 beaucoup de personnes, surtout des femmes et les enfants, pratiquent l'élevage de volailles par amour. Ils élèvent de petits effectifs allant de 10 à 50 sujets (un paquet) à parfois cent animaux (deux paquets) dans des cages de fortune, généralement installées dans les habitations (un coin de la cour ou sur la terrasse).

Ces élevages ne respectent pas (ou les éleveurs ne les connaissent pas) les normes de densité généralement requises pour les poulets de chair (10 adultes par m²). La conduite des élevages dépend plutôt des moyens financiers et matériels de l'éleveur.

La filière poulets de chair draine un chiffre d'affaires annuel moyen de 10 milliards (tableau 12). Ce chiffre d'affaires est composé du chiffre d'affaires de l'aliment (environ 3 à 4 milliards, avec du maïs totalement importé qui représente 60 à 70% du coût de l'aliment) et du chiffre d'affaires de la viande de poulets de chair (près de 8 milliards). Le prix du poussin est inclus dans celui du poulet adulte transformé en viande.

TABLEAU 12:
Chiffre d'affaires du secteur moderne de production de viande de volaille (2000-2005)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Poulets chair (tonnes)	6736	6731	5422	4992	5361	7565
Poule réformée (tonnes)	841	1091	1950	1071	1906	1638
Total	7604	7822	7372	5063	7267	9203
Chiffre d'affaires (milliards de FCFA/an)	11,5	10,5	11,05	7,6	10,9	13,8

Source: CNA

3.3.3 Œufs de consommation de poules

Les éleveurs du secteur 2 les plus constants pour la production sont des éleveurs de poules pondeuses d'œufs de consommation avec des exploitations de tailles plus ou moins importantes.

Alimentation

TABLEAU 13:
Teneurs en nutriments de formules alimentaires pour poules pondeuses

Éléments	Age		
	Démarrage (1 à 8 semaines)	Poulette (8 à 20 semaines)	Ponte (20 sem. à réforme)
EM (Kcal / Kg d'aliment)	2800-2900	2700-2750	2700-2800
Protéines brutes (%)	18-20	15-16	17-19
Méthionine (%)	0,5	0,45	0,55
Lysine (%)	1	0,7	0,85
Calcium (%)	1,25	0,8-1	1
Phosphore assimilable (%)	1	0,45	3,5-4,2
Sodium (%)	0,25		

Source: cours de formation COTAVI/CNA

Gestion de l'exploitation: La gestion des exploitations des secteurs 1 et 2 est plus ou moins rigoureuse: il existe en général un objectif de production soutenu par un investissement souvent très lourd (bâtiment, matériel de production, main d'œuvre plus ou moins qualifiée).

Le manœuvre ou ouvrier agricole dispose de cahiers de suivi où sont notés tous les événements survenus dans l'exploitation et toutes les interventions faites sur le cheptel. De même, les relevés de production y sont inscrits (nombre d'œufs, GMQ ou poids à l'abattage). Les sujets sont élevés le plus souvent en bande unique, c'est-à-dire que les oiseaux sont du même âge et proviennent de la même couvée, les poussins étant généralement tenus à l'écart et élevés dans une poussinière.

Le chiffre d'affaires des œufs (tableau 14) est d'environ 17,4 milliards de CFA.

TABLEAU 14:
Chiffre d'affaires du secteur moderne de production d'œufs (2000-2005)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre d'œufs	180 000	254 000 000	339 000 000	340 000 000	340 000 000	349 000 000
Chiffre d'affaires œufs (milliards de FCFA/an)	9	12,7	17	17	17	17,4

3.3.4 Autres espèces

Les dindes qui sont également des oiseaux importés, sont produites par quelques éleveurs et le CNA pour les fêtes de Noël et les fêtes de fin d'année.

L'élevage d'autres volailles est vraiment marginal et est pratiqué surtout pour l'agrément.

3.4 SECTEUR 4: ÉLEVAGE VILLAGEOIS OU DE BASSE-COUR

3.4.1 Poulets

L'activité avicole en milieu rural est pratiquée par toutes les ethnies, et est assurée de façon prédominante par des enfants et des femmes, avec quelques variations selon les régions. Les femmes et les enfants en sont les principaux bénéficiaires (tableau 15). Au Sénégal, il y a selon les régions, 5 à 20 poules en moyenne par exploitation (Guèye, 1997a).

TABLEAU 15:
Classification des propriétaires de basse-cour.

	Nombre d'interviews	Femmes %	Hommes %	Association %
Dakar	98	61 %	20 %	19 %
Diourbel	120	50 %	36 %	14 %
Louga	130	55 %	40 %	5 %
Fatick	180	50 %	35 %	15 %
Kaolack	120	53 %	35 %	12 %
Kolda	80	50 %	30 %	20 %
St. Louis	125	51 %	43 %	8 %
Tamba	97	57 %	40 %	3 %
Thiès	110	70 %	10 %	20 %
Ziguinchor	86	40 %	55 %	5 %
Moyenne		53 %	35 %	12 %

Source: Dr, El Hadji Traoré, 2001

Reproduction: Dans les élevages familiaux, les aviculteurs portent un peu plus d'attention aux poules en reproduction. Ils éliminent les coqs indésirables et favorisent ainsi la fécondation des femelles en reproduction par des coqs qu'ils préfèrent soit pour la couleur de leur plumage (robe), soit pour leur poids et leur capacité de croissance.

Alimentation: Dans l'élevage villageois familiale, l'aliment est rarement distribué. Quant elle est distribuée, elle est généralement constituée de restes des repas de famille ou d'issus de meunerie qui couvrent difficilement les besoins d'entretien et ne répondent donc jamais aux besoins de production.

Gestion de l'exploitation: En ce qui concerne la gestion de l'élevage familial, ce sont essentiellement les femmes et les enfants qui s'en occupent. Ils sont chargés du remplissage des abreuvoirs de fortune, de la distribution de rations hypothétiques, mais surtout de la vérification des effectifs en fin de journée et du regroupement des volailles dans des abris de fortune. En effet, il n'existe pas de poulaillers au sens propre du terme en milieu rural. Les gîtes qui font office de poulaillers sont plutôt des abris protégeant les oiseaux contre les intempéries et les prédateurs (chats sauvages, chacals, rongeurs, reptiles ...). Ces abris sont construits à l'aide de matériaux locaux: banco, paille, tiges de mil, branchages d'arbustes en fonction des régions; la toiture est faite de paille ou de morceaux de tôle de récupération. Les abris sont mal entretenus, ne sont pas désinfectés et sont rarement nettoyés. Il y a tout de même quelques poulaillers améliorés dans lesquels la volaille peut séjourner de jour comme de nuit, dans les régions où des aviculteurs ont bénéficié d'un encadrement des projets de développement.

3.4.2 Autres espèces

Les pintades, canards et dindes sont rares. Les pintades se trouvent surtout dans les régions orientales (Tambacounda, Kolda) frontalières avec le Mali et la Guinée, pays qui abritent des effectifs importants de pintades. Les canards, certainement introduits avec la colonisation, sont surtout élevés au sud du pays (Ziguinchor et Kolda), le plus souvent par des personnes de religion catholique.

3.5 ANALYSE DE LA FILIERE AVICOLE

3.5.1 Poussins d'un jour

Les accoueurs (producteurs de poussins) sont situés dans diverses régions (tableau 16).

TABLEAU 16:
Principaux couvoirs fonctionnels et leur production en 2005

Couvoir	Nombre de poussins	Lieux d'implantation
C A Mbao	828.000	Mbao
Camaf	1.380.000	Ndiakhirat (Sangalkam)
PRODAS	897.000	Garage Bentégnier
SEDIMA	3.243.000	Kheur Massar (croisement)
SENAV	276.000	Sébikhotane
Sentenac	Ne produit pas de poussins	Km 5 Rte Rufisque Dakar
NMA Sanders	Ne produit pas de poussins	Pikine
AVIVET	69.000	Keur Ndiaye Lo
AVISEN	Ne produit pas de poussins	Rte de Rufisque
AVI PROD	207.000	SICAP Mbao

Source: rapport annuel 2004 CNA/Direl

3.5.2 Viande de poulets de chair

Le marché de volailles de chair fait intervenir un certain nombre d'acteurs. Certains éleveurs qui possèdent de grands effectifs, certains éleveurs amateurs et quelques petits éleveurs ont une clientèle connue et fidèle avec laquelle un accord tacite semble être passé. Pour ces clients identifiés, les poulets sont généralement livrés tués et vidés et parfois emballés. Une autre part importante du marché de poulet de chair est détenue par les petits et moyens éleveurs qui n'ont souvent pas de débouchés sûrs mais qui comptent sur les banabanas (revendeurs) pour écouler leur production, généralement vendue à l'état vif. Les éleveurs qui ont normalement des clients fixes peuvent avoir également recouru aux banabanas en cas de défection de leur clientèle.

Les banabanas sont des acheteurs – revendeurs, généralement des baol-baol (originaires de la région de Diourbel), saloum-saloum (originaires des régions de Kaolack et Fatick), qui connaissent bien le marché (ils possédant parfois des informateurs). Ils achètent les poulets et/ou les œufs dans les fermes au prix de gros et les revendent dans des marchés où ils se retrouvent en groupe (par affinité, ou venant de la même contrée). Les poulets qu'ils vendent vivants sont maintenus dans des cages de fortune; ils reçoivent de l'eau et un peu d'aliment essentiellement composé de son de mil ou de riz de qualité médiocre. Les œufs sont exposés dans des alvéoles à l'air libre. Quelquefois les marchands ambulants se promènent avec des alvéoles d'œufs qu'ils présentent aux consommateurs. Selon des enquêtes (source: Dr El Hadji Traore), le cycle de renouvellement de stocks dépasse rarement une semaine, en moyenne il est de trois jours. Les informations provenant du CNA, ainsi que les observations et enquêtes auprès des banabanas, montrent que ces derniers sont sans doute ceux qui conservent la plus grande marge des transactions, surtout sur les poulets de chair. Cette marge est estimée entre 75 à 150 Francs CFA par sujet et entre 15 à 25 Francs CFA par œuf. Ces revendeurs subissent parfois des pertes sévères, avec une mortalité élevée provoquée par des coups de chaleur, des maladies qui étaient latentes, le stress des mauvaises conditions d'élevage, ou des accidents qui entraînent beaucoup de casses d'œufs.

Les hôtels et les supermarchés ont généralement des fournisseurs déterminés (certains éleveurs, très souvent de grands éleveurs) avec qui ils ont passé un accord tacite le plus souvent ou parfois un accord écrit. Les hôtels et les supermarchés exigent de nombreuses conditions à remplir sur le poids du poulet (ils ont une clientèle multiple dont les choix de consommation varient), son âge et sur sa présentation (généralement tués et vidés, et de préférence sous emballage). Ils sont également exigeants pour les œufs (bonne présentation, absence de tâches de sang ou de souillures sur la coquille, œufs frais pondus dans la journée). Selon certains éleveurs, ces clients imposent des conditions parfois draconiennes mais sont de bons payeurs.

Les grandes structures qui servent des repas collectifs à des effectifs importants (universités, camps militaires, hôpitaux...), sont également des clients acheteurs de poulets de chair ou d'œufs de consommation. Ils sont un peu moins exigeants sur le poids et l'âge, la livraison peut se faire en vrac et le conditionnement n'est pas obligatoire sauf pour certains

clients. Ils s'adressent aux grands et moyens éleveurs. Le marché est établi selon les relations du chargé des achats de ces structures. Cependant, les éleveurs les considèrent comme des mauvais payeurs avec souvent du retard.

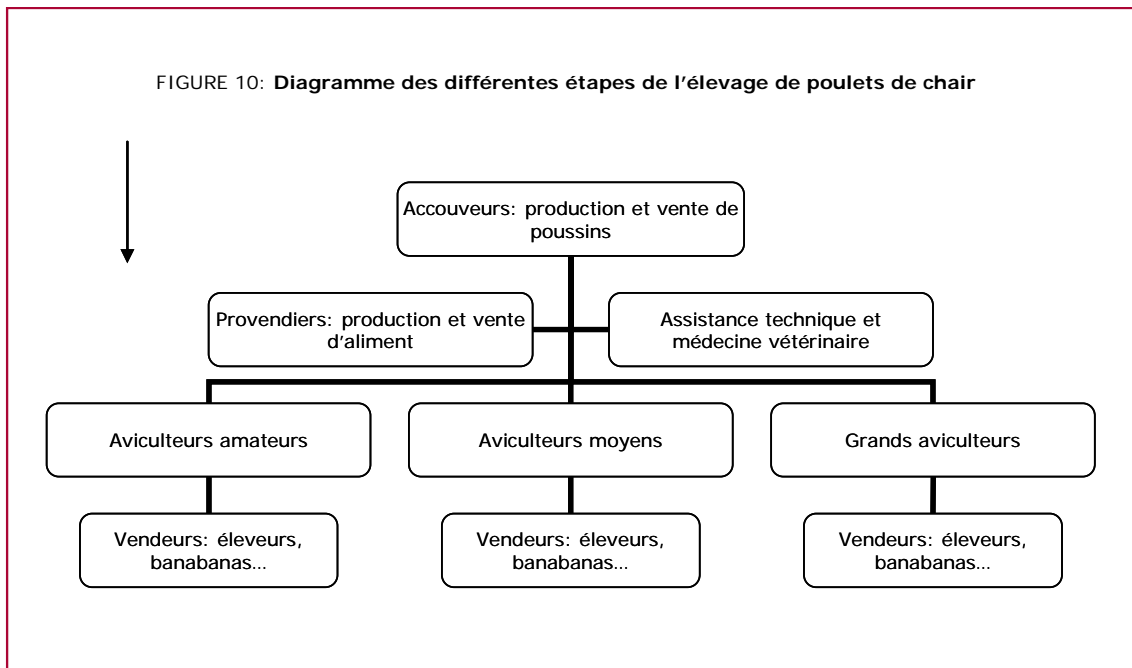
Les revendeurs de carcasses de poulets dans les marchés et les restaurateurs ou gargotiers sont des clients qui achètent des quantités plus ou moins importantes de poulets de chair vivants. Ils achètent également des œufs. Cette catégorie de clients se procure rarement les produits avicoles chez les éleveurs, le plus souvent ils se ravitaillent auprès des banabananas les plus proches de leurs lieux d'exercice. Ils payent généralement au comptant.

Le consommateur, dernier maillon de la chaîne, est représenté par la ménagère qui achète le poulet soit vivant chez le banabananas, soit sous forme de carcasse au marché chez le revendeur, chez l'éleveur qui a une cantine de vente à domicile, ou encore au supermarché.

Les œufs sont le plus souvent achetés chez le commerçant (boutiquier) du quartier. Seules quelques familles aisées achètent des quantités assez importantes d'œufs (1 ou 2 alvéoles) chez les revendeurs, le banabana, ou directement chez l'éleveur.

Ce consommateur peut aussi être le client qui achète un repas à base de poulet au restaurant ou à l'hôtel. Dans tous les cas, il obtient son produit, après avoir payé un prix qui renferme les marges de bénéfice de tous les acteurs ou intervenants. S'il payait son poulet ou son œuf directement chez l'éleveur ou si la filière était totalement intégrée, le prix serait beaucoup moins cher.

La figure 10 résume les diverses étapes et acteurs de la filière avicole commerciale.



L'aviculture rurale (secteur 4, élevage villageois) procure également de la viande aussi bien pour les ruraux que pour les citadins. Les autorités de l'élevage estiment que environ 7 000 tonnes de viande de volaille sont issues de l'élevage traditionnel. Ce taux progresse très lentement, en raison d'un manque de prise en charge de cet élevage. Les effectifs de volailles en élevage villageois n'ont pas progressés et sont restés presque stationnaires.

Le poulet est diversement utilisé en milieu rural (tableau 17). Une part importante des poulets (plus de 50 %) est vendue. Les prix varient entre 800 et 1 000 FCFA dans les zones les plus éloignées des agglomérations et entre 1 500 et 3 000 FCFA dans les grandes villes (après plusieurs transactions), surtout en période de grande demande.

TABLEAU 17:
Utilisation des sujets

Pourcentage moyen d'utilisation des sujets				
Régions	Consommation	Ventes	Dons	Sacrifices
Dakar	42	45	10	3
Diourbel	28	57	5	10
Louga	32	58	7	3
Fatick	26	56	6	12
Kaolack	33	52	8	7
Kolda	30	60	7	1
St. Louis	38	52	7	3
Tamba	27	54	9	10
Thies	32	51	8	9
Ziguinchor	24	52	6	18
Moyenne	32	53	7	8

Source: Traoré, 2001

Une part non négligeable des effectifs de volaille, estimée à 30%, est consommée lors des fêtes religieuses, des cérémonies rituelles ou culturelles telles que le nouvel an musulman ou Tamkharit, la Korité ou Aïd el fitre, les fêtes de Noël et de fin d'année, la circoncision. Dans certaines concessions les propriétaires des animaux affirment que la volaille est élevée uniquement pour la consommation.

Les dons, estimés à moins de 10% selon l'enquête, sont offerts à des parents ou amis résidant en ville lors de leur bref passage au village. Aussi, lorsqu'un paysan se déplace en ville pour rendre visite à un parent ou ami, il lui apporte souvent quelques poules.

Une part plus ou moins importante de poules est utilisée pour les sacrifices rituels ou culturels. La robe de la poule (blanche, noire ou blanche tachetée de noir) et l'aspect du plumage (lisse ou plissé) sont des facteurs importants à considérer pour ces sacrifices. L'enquête révèle que ces pratiques sont beaucoup plus courantes dans les zones les moins islamisées notamment en pays Sérères et Diolas.

Enfin, il existe en pays Sérère dans la région de Fatick des pratiques de trocs qui consistent en un échange d'un certain nombre de poules contre une chèvre ou une brebis. Ce phénomène de troc est également courant dans la région de Kolda. Le motif évoqué est le même: une fortune stable et saine doit être bâtie à partir de volaille.

3.5.3 Œufs de consommation

Les œufs connaissent pratiquement le même circuit de commercialisation, avec toutefois l'intervention d'un client détaillant bien représenté au sein des consommateurs: le boutiquier du quartier.

Les éleveurs dans leur grande majorité vendent eux-mêmes leurs productions et leurs principaux clients sont les revendeurs, les hôtels et supermarchés, les restaurateurs privés et collectifs, les consommateurs.

3.5.4 Autres espèces

Pas d'informations disponibles

Chapitre 4

Commerce, commercialisation et marchés

4.1 MARCHÉ NATIONAL

Pas d'informations disponibles

Tableau 18: Répartition des marchés

Pas d'informations disponibles

4.2 IMPORTATION

Pas d'informations disponibles

4.3 EXPORTATION

Pas d'informations disponibles

4.4 INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE

Pas d'informations disponibles

4.5 PROVENDE, ALIMENT VOLAILLES

Les accouveurs (producteurs de poussins) sont généralement les structures qui distribuent le matériel avicole et les intrants alimentaires.

TABLEAU 19:
Principaux couvoirs et leur production d'aliments en 2005 (en tonnes)

Nom/couvoir	Quantité aliments	Lieux d'implantation
C A Mbao	36	Mbao
Camaf	Ne produit pas d'aliment	Ndiakhirat (Sangalkam)
PRODAS	6.600	Garage Bentégnier
SEDIMA	27.270	Kheur Massar (croisement)
SENAV	Ne produit pas d'aliment	Sébikhotane
Sentenac	19.000	Km 5 Rte Rufisque Dakar
NMA Sanders	9.086	Pikine
AVIVET	Ne produit pas d'aliment	Keur Ndiaye Lo
AVISEN	7.900	Rte de Rufisqu
AVI PROD	Ne produit pas d'aliment	SICAP Mbao

Source: rapport annuel 2004 CNA/Direl

Chapitre 5

Races

Au Sénégal, il existe deux catégories de volailles en élevage: les races importées et les races locales. Cette distinction épouse la division de l'aviculture dans le pays en deux grands systèmes: l'aviculture urbaine et périurbaine qui exploite des sujets importés et l'aviculture dite familiale ou traditionnelle qui élève des poules locales.

5.1 RACES EXOTIQUES

Les souches commerciales de volaille sont importées sous forme de poussins d'un jour destinés à être élevés dans des fermes plus ou moins adaptées. Ces souches ne sont pas véritablement pures. Les poussins sont soit nés d'œufs à couver importés des pays européens ou latino-américains, soit nés d'œufs à couver produits au Sénégal. En effet, comme cité précédemment, quelques couvoirs élèvent des souches parentales et utilisent des OAC provenant de leurs propres cheptels pour alimenter leurs couvoirs et produire des poussins dits « 100% sénégalais ».

Les souches les plus connues élevées au Sénégal sont:

- Ponte: *Lohman Blanche et Rouge, Hy Line Blanche et Rouge, Harco, Isa Brown, Gold Line, Shaver et Star Cross.*
- Chair: *Cobb 500, Hubbar, Ross 208, Vedette.*

Il n'y a cependant pas une véritable séparation dans l'élevage de ces différentes souches. Un même éleveur peut avoir plusieurs souches regroupées au sein d'un même élevage.

Si l'effectif des poulets de chair semble se stabiliser entre 4 et 5 millions; celui des poules pondeuses connaît une progression et se situe aujourd'hui à environ 1,6 millions, sans pour autant que l'on puisse déterminer avec exactitude la prédominance de telle ou telle souche de poules.

5.2 RACES LOCALES

Le poulet commun ou poule domestique appelée *Gallus gallus domesticus*, dont l'ancêtre est *G. ferrugineus*, est élevé dans les exploitations familiales traditionnelles. Il s'agit d'une poule de petite taille, très rustique, à la chaire bien appréciée. Son poids moyen adulte en 6 mois est d'environ 1 Kg chez la femelle et 1,5 Kg chez le mâle adulte. (Guèye and Besseiw, 1995; Zoungrana and Slenders, 1992). Sa robe peut être blanche, rouge noire ou multicolore. Le plumage est le plus souvent lisse, quelque fois plissé. Il peut avoir une répartition normale, cou nu, ou pattes emplumées.

Depuis 1965, des essais d'amélioration de la poule locale par introduction de coqs « raceurs » ont été menés mais sans grand succès, en raison d'un manque de suivi et de l'inexistence d'un véritable plan d'amélioration génétique. C'est pourquoi, il est difficile de qualifier génétiquement de race pure les poulets locaux élevés dans le pays.

Chapitre 6

Santé vétérinaire, santé publique, mesures de biosécurité

6.1 INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE

Au moment de l'écriture de cette revue en 2006 (version originale), le Sénégal était indemne de peste aviaire (grippe aviaire ou influenza aviaire).

Des prélèvements ont été faits sur des volailles provenant aussi bien d'élevages modernes que d'élevages villageois, sur des oiseaux sauvages, des oiseaux migrateurs au niveau des points d'eau et de zones humides, dans des parcs nationaux et des réserves avifaunes (Parc National des Oiseaux du Djoudj, Réserve de la Langue de Barbari, Mares temporaires de Doddji, Iles du Saloum etc.). Ces prélèvements effectués en double, ont été analysés par les laboratoires nationaux (LNERV et Institut Pasteur de Dakar) et par le laboratoire de référence situé en Italie. Les résultats jusqu'à là obtenus sont négatifs.

Au regard de la menace que constitue l'influenza aviaire (grippe aviaire ou peste aviaire vraie), les deux types d'élevage (commercial / villageois) ne sont pas exposés de la même manière. Les systèmes intégrés intensifs et commerciaux correspondent à des exploitations plus ou moins connues, plus ou moins identifiées, où les services vétérinaires peuvent intervenir rapidement et donner des consignes de conduite dans un but de circonscription d'un éventuel foyer de maladie. D'autre part, ces exploitations plus ou moins bien protégées, sont beaucoup plus à l'abri d'un contact probable avec des oiseaux sauvages (migrateurs ou autochtones). Ce n'est pas le cas de l'élevage villageois dont la particularité ou la caractéristique principale est son caractère extensif. Peu d'éleveurs en milieu rural disposent d'un abri de nuit pour les volailles; le contact avec les oiseaux vecteurs ou hôtes de maladie est très facile. Un risque existe pour les enfants dans les villages: ils partagent les espaces de jeux avec les aires de recherches de nourriture des volailles et sont ainsi exposé à un risque de contamination.

Le Gouvernement de la République du Sénégal a pris un certain nombre de mesures pour faire face à la menace que constitue la grippe aviaire. Le Gouvernement par Arrêté n° 005884/PM du 24 octobre 2005, a mis en place un Comité national de Prévention et de Lutte contre la Grippe aviaire (CONAGA), dont l'objectif principal est de préserver durablement le Sénégal de l'introduction et des conséquences éventuelles de la grippe aviaire. Pour atteindre un tel objectif qualifié de global, cinq objectifs spécifiques sont assignés au comité:

- Éviter l'introduction de la maladie dans le pays;
- Détecter précocement la maladie en cas d'introduction du virus au Sénégal;
- Circonscrire et obtenir l'éradication de la maladie en cas d'apparition de foyers sur le territoire national;
- Prendre en charge les conséquences sanitaires et économiques de la maladie sur les populations et les élevages avicoles;
- Prouver au reste du monde la disparition du virus après éradication.

À partir de ces objectifs, cinq résultats à atteindre ont été fixés au CONAGA:

- La grippe aviaire n'est pas introduite au Sénégal;
- En cas d'apparition, la maladie est détectée précocement, circonscrite et éradiquée;
- Les contaminations humaines sont limitées, rapidement diagnostiquées et les victimes prises en charge;
- Aucun cas de décès n'est enregistré chez l'homme;

- Les pertes économiques sont réduites.

Pour parer à toutes éventualités, des mesures d'urgence ont déjà été prises par le Gouvernement, entre autre:

- La mise en place des comités (nationaux, régionaux, départementaux et locaux) de prévention et de lutte contre la grippe aviaire et des comités régionaux et locaux;
- L'information et la sensibilisation de tout le monde, surtout des acteurs concernés;
- La suspension temporaire des importations de volailles, de produits et de matériels avicoles (bannir surtout le matériel usager);
- Le renforcement du contrôle vétérinaire aux frontières;
- La constitution de stocks de sécurité:
 - de vaccins humains;
 - de vaccins aviaires animaux;
 - de médicaments anti-viraux;
 - de désinfectants.
- La mise à niveau des laboratoires de diagnostic et approvisionnement correct en kits de diagnostic;
- La mise à disposition de quelque matériel à certains techniciens (techniciens vétérinaires, de la santé humaine, conservateurs des parcs et agents des eaux et forêt) qui ont certaines compétences techniques requises (identification de la maladie, autopsie, prélèvements, collecte d'information, prise en charge des patients etc.).
 - plateau technique pour les prélèvements;
 - moyens de protection individuelle.

Un schéma de surveillance épidémiologique (chez les oiseaux que chez l'homme) et d'alerte précoce est mis en place comme suit:

⇒ **Chez l'avifaune, les élevages et la volaille locale (schéma V1)**

Les sites à surveiller sont:

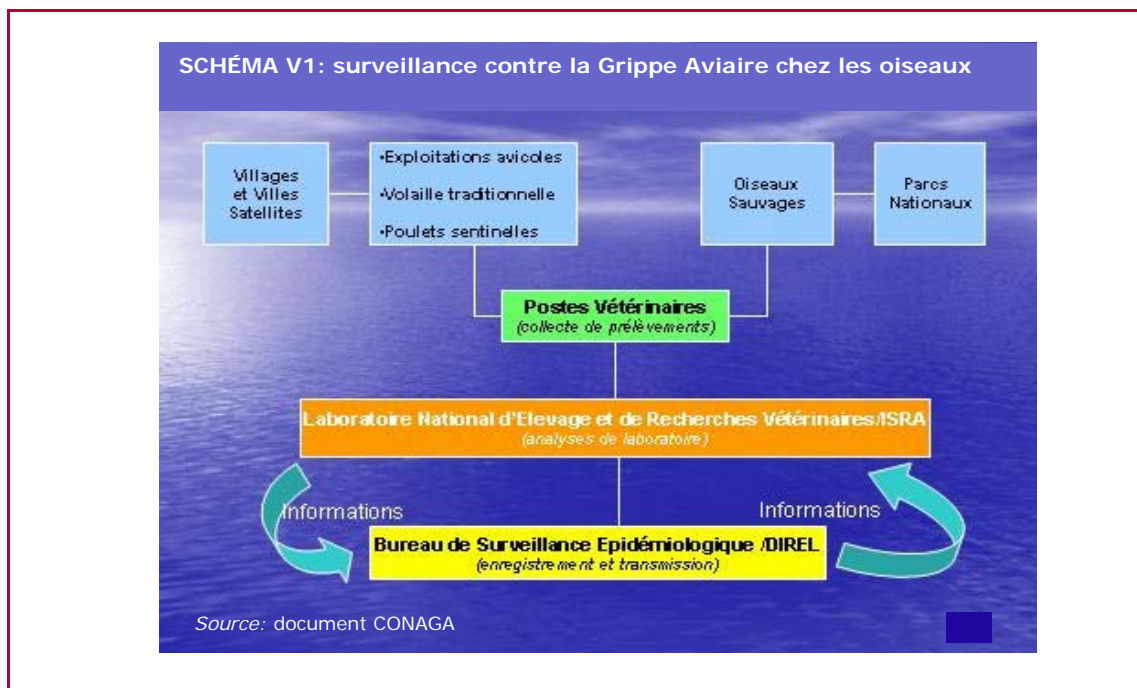
- sites ornithologiques (parc national du de Djoudj (PNOD), Langue de Barbarie, Iles du Saloum, Iles de la Madeleine, Basse Casamance et le parc zoologique de Hann);
- Élevages avicoles satellites des sites ornithologiques;
- Volailles traditionnelles au niveau des villages satellites des sites ornithologiques.

Les signes à surveiller:

- mortalité anormale notée chez les oiseaux ou autres espèces sensibles;
- maladie chez les espèces sensibles;
- états morbides, suspects ou évocateurs des signes cliniques;

Les outils de la surveillance:

- surveillance active clinique et sérologique: installation de poulaillers sentinelles;
- surveillance passive: vigilance des techniciens (ramassage, identification cadavres; capture, identification oiseaux malades; prélèvement, etc.).

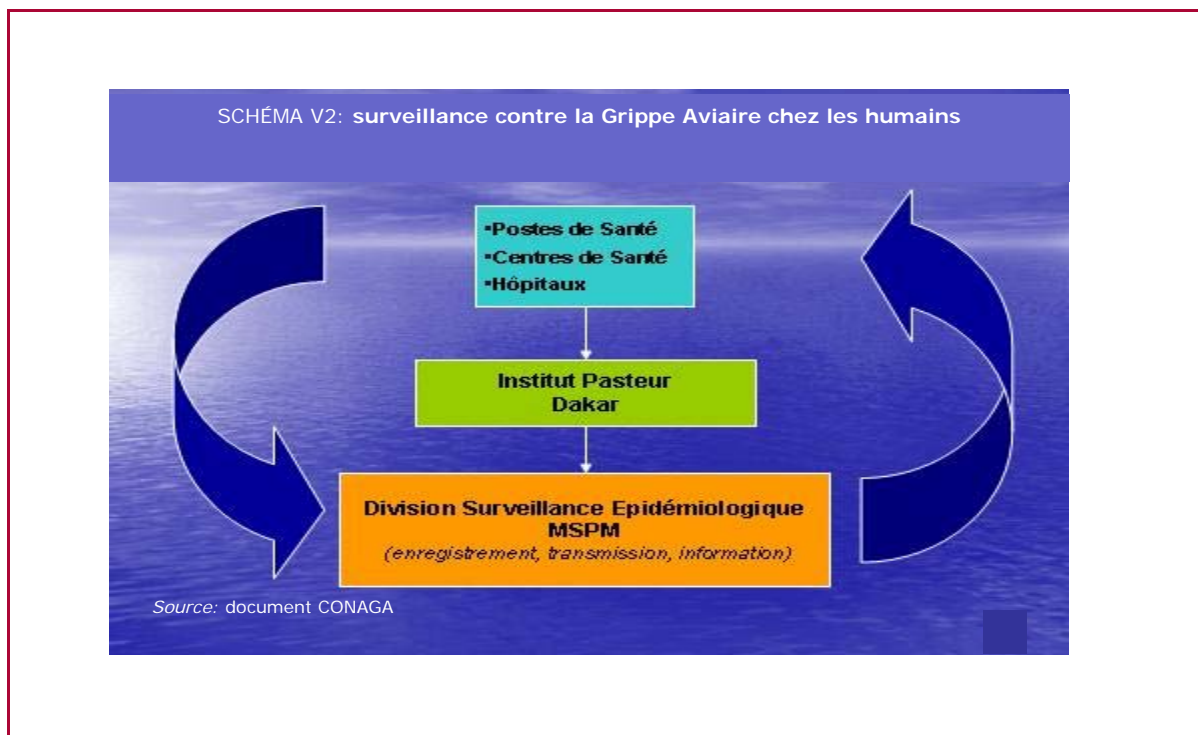


⇒ **Chez les humains (schéma V2)**

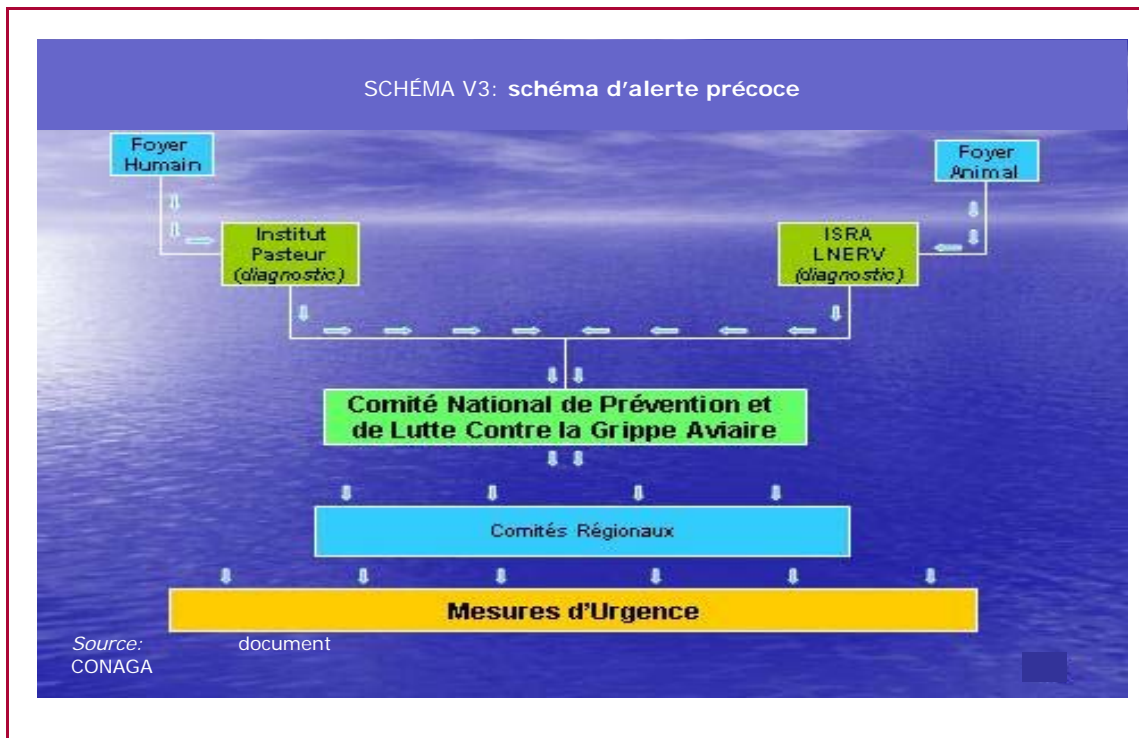
Sites ciblés: particulièrement les régions médicales de Saint-Louis, Kaolack, Fatick, Dakar et Ziguinchor, et tout le territoire national.

Surveillance active:

- Hôpitaux, postes de santé et districts sanitaires satellites des sites d'observations
- Vigilance accrue sur les ouvriers des exploitations avicoles et leurs proches et le personnel des sites ornithologiques et leurs proches.



Pour rendre le travail des comités efficace, un schéma d'intervention rapide, efficace et efficient pour l'éradication des foyers au niveau des élevages, a été mis en place (schéma V3). Ce schéma facilite l'information et la sensibilisation de la population en cas de foyer.



Des mesures seront prises aussi bien pour le foyer animal que pour un éventuel foyer humain.

En cas de foyers chez les oiseaux:

- Mise en quarantaine systématique des foyers identifiés;
- Abattage des volailles malades ou des volailles exposées;
- Incinération et enfouissement sous chaux vive;
- Nettoyage et désinfection des locaux et du matériel;
- Vide sanitaire;
- Réglementation des déplacements (entrées et sorties) par l'autorité en charge de la sécurité des personnes et des biens sur les lieux contaminés y compris pour les sites ornithologiques;
- Prise en charge:
 - Des abattages sanitaires.
 - De l'incinération ou l'enfouissement des cadavres
 - du nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
 - De l'intéressement des personnes chargées de l'abattage et de l'assainissement;
 - De l'indemnisation des aviculteurs victimes d'abattages sanitaires.

En cas de foyers chez les humains, pour les populations des zones infectées, on procédera:

- À la vaccination contre la grippe humaine;
- Au traitement préventif avec des anti-viraux;
- Pour le personnel d'intervention exposé: port de masque, charlotte, gants, tenue de protection adaptée, lavage – désinfection des mains et des équipements en contact;

- Prise en charge des personnes reconnues atteintes.

Une bonne campagne d'information et de sensibilisation des différents acteurs est nécessaire pour une bonne adhésion des populations au dispositif et pour faciliter l'application des mesures ardues et souvent douloureuses préconisées pour la lutte contre la grippe aviaire. Cette campagne d'information facilitera la contribution du Sénégal à l'alerte mondiale et au partenariat mondial contre la grippe aviaire. Les cibles suivantes peuvent être concernées par cette communication:

- Les populations, en particulier celles des zones rurales et surtout celles des zones de migration d'oiseaux;
- Les aviculteurs (tous aussi bien de la filière moderne que familiale);
- Les techniciens, particulièrement ceux de l'élevage, de la santé, des parcs nationaux;
- Les chasseurs;
- Le personnel des exploitations avicoles, des sites ornithologiques et leurs proches.

Les thèmes de communication retenus sont les suivants:

- Présentation par les autorités de la stratégie nationale élaborée;
- Table ronde des scientifiques sur la maladie;
- Information sur les risques, les méthodes d'identification de la maladie et les mesures de prévention et de lutte;
- Compte rendu des activités du comité national;
- Mise à niveau des différents techniciens susceptibles d'intervenir.

Les supports de la communication retenus sont:

- Télévision nationale (RTS) et privée (2S TV);
- Radios nationales et privées, communautaires, rurales;
- Bulletins d'information hebdomadaires (revues diverses);
- Articles de presse écrite;
- Diffusion d'affiches, de dépliants et de guides pratiques de conduite à tenir;
- Ateliers d'information et de formation sur la maladie et l'aviculture;
- Organisation de spots, de tables rondes de scientifiques, de fora avec les opérateurs (CRD, CDD, CLD etc.) sur la grippe aviaire.

Les responsables de la communication sont désignés pour éviter un débordement et la diffusion de fausses nouvelles:

- Le représentant du Ministre de l'Information
- Le responsable de la communication du Ministère de l'Elevage
- La cellule de communication du Ministère de l'Environnement
- Le Service National de l'Education et de l'Information pour la Santé (SNEIPS)

Un **chronogramme** plus ou moins bien suivi est prévu, à actualiser suivant les besoins (Schéma V'4)

SCHEMA V4: Chronogramme												
Activités/mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Sensibilisation/information	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Suspension importations et renforcement contrôle frontières	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Mise en place de stocks de vaccins & antiviraux.	X	X										
Mise à niveau des moyens de diagnostic & vaccination		X	X	X	X							
Surveillance épidémiologique		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Installation poulaillers sentinelles.	X	X										
Vaccination des personnes à risque.		X	X	X	X							
Mesures d'intervention rapide (en cas d'infection)												

Source: Document Conagua

Les membres du CONAGA sont:

- Le Coordonnateur
- Le Directeur de L'élevage
- Le Directeur de l'EISMV
- Le Directeur Général de l'ISRA
- Le Directeur Général de Douanes
- Le Directeur de la DCEF
- Le Représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
- Le Représentant du Ministère de l'Intérieur
- Le Directeur du Commerce Intérieur ou son représentant
- Le Directeur des Parcs Nationaux
- Le Directeur du Centre Hospitalier Universitaire de FANN
- Le Directeur de la Prévention Individuelle et Collective
- Le Directeur de la Prévention Médicale
- Le Directeur de la Santé
- Le Directeur des Eaux et Forêts, des Chasses et de la Conservation des Sols
- Le Représentant du Ministère de la Recherche Scientifique
- Le Représentant du Ministère de l'Information
- Les Représentants des Universités
- Le Chef du Centre National d'Aviculture
- Les Représentants des Organisations professionnelles d'Aviculteurs

Cette liste reste toujours ouverte, pour accueillir à tout moment toutes les personnes et compétences nécessaires. A l'image du comité national dénommé CONAGA, des comités régionaux (COREGA) ont été mis en place dans les onze régions administratives du pays par arrêté des Gouverneurs de chaque région. Pour la région de Saint-Louis, le COREGA est créé par arrêté de la Gouvernance, n°00225/GRSL du 21 novembre 2005. Par la suite, des comités départementaux (CODEGA) ont été installés par les Préfets des 34 départements administratifs, qui à leur tour ont demandé aux Sous-préfets d'installer des comités locaux (COLOGA) au niveau de chaque arrondissement et/ou Communauté Rural. C'est par arrêté n° 0035/PDSL, que Monsieur le Préfet du Département de Saint-Louis a installé le CODEGA du département du même nom. Les membres de ces différents comités sont nommés sur le modèle du comité national: il s'agit des représentants au niveau régional, départemental et local des ministères ou services impliqués au niveau national c'est-à-dire au niveau du CONAGA.

Sur le plan administratif, tout le pays est quadrillé. Cependant, le fonctionnement des comités régionaux, départementaux et locaux n'a pas le même rythme. Certains Gouverneurs de région, en collaboration avec le Docteur vétérinaire et l'Inspecteur Régional des Services Vétérinaires, ont rapidement pris des mesures pour que les structures mises en place puissent fonctionner avec les moyens disponibles au niveau régional ou avec l'assistance de certains ONG comme c'est le cas pour la région de Kaolack avec l'ONG Word Vision (Vision Mondiale). D'autres régions par contre, ont tout juste pris les mesures administratives de mise en place des différents comités et attendent le budget que l'Etat doit mettre en place à travers le CONAGA. Il faut souligner que le budget a tardé. En effet, c'est depuis fin octobre et début novembre 2005 que l'on parle de la grippe aviaire et en mai 2006, le budget déclaré du CONAGA n'était toujours pas disponible.

6.2 AUTRES PATHOLOGIES AVIAIRES MAJEURES

Pour des informations régulièrement mises à jour sur la situation des pathologies aviaires transfrontalières et notifiables, prière de se référer au:

Programme de prévention des urgences pour les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes (EMPRES) de la FAO, à l'adresse:

www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/empres/home.asp

Base de données du système mondial d'information sanitaire (WAHID) de l'OIE, disponible à l'adresse: www.oie.int

Les principales pathologies aviaires sont présentées par le tableau 20. Les problèmes de pathologie aviaire sont plus ou moins bien maîtrisés dans les systèmes d'élevage commercial. Les principales maladies sont connues, des programmes de prophylaxie sanitaire sont établis, des mesures de prévention sanitaire sont conçues et les médicaments sont disponibles grâce à un maillage assez correcte de cabinets, cliniques et ou pharmacies vétérinaires privés.

TABLEAU 20:
Principales maladies aviaires rencontrées au Sénégal

Nom de la maladie	Traitement appliqué	Observations
Newcastle		Bonne prise en charge en élevage moderne, pose problème en aviculture villageoise
Gumboro		Bonne prise en charge en élevage moderne, pas bien connue en élevage villageois
Bronchite infectieuse		Connue dans les élevages intensifs et semi intensifs
Marek	Vaccination	Connue dans les élevages intensifs et semi intensifs surtout de ponte
Variole aviaire	Existence d'un programme de prophylaxie médicale (calendrier vaccination), et de prophylaxie sanitaire	Surtout connue en élevage villageois
Salmonelloses	Traitement médical	Rencontrées souvent dans les élevages mal entretenus
Colibacillose	(antibiothérapie) et hygiène des locaux	Incidence non déterminé en élevage villageois
Mycoplasmoses		
Pasteurelloses		
Coccidiose	Traitement médical	Fréquentes dans les élevages des secteurs 3 et 4
Parasitoses intestinales	(antiparasitaires) et hygiène des locaux	
Ectoparasitoses		

Source: Dr El Hadji Traore

Dans les fermes du secteur commercial (secteur 1 et 2)

Les aviculteurs ou producteurs du secteur 1 engagent des spécialistes de la santé animale (Docteur vétérinaire, Ingénieur des Travaux d'Élevage ou Agent Technique d'Élevage) qui s'occupent de la gestion sanitaire de leur cheptel (traitements curatifs et prophylactiques). La recherche, en rapport avec les services publics de l'élevage et les techniciens privés, a mis en place des calendriers de prophylaxie médicale et sanitaire qui sont appliqués par ces exploitations avicoles.

Les aviculteurs du secteur 2 ne recrutent généralement pas un technicien spécialiste de la santé animale dans leurs exploitations, mais ils ont presque tous contractualisé (de façon formelle ou informelle) une assistance vétérinaire avec un technicien privé (celui dont le cabinet est plus près de l'exploitation en général).

Dans les fermes du secteur 3

Chez les éleveurs amateurs (secteur 3), aucun programme véritable de prophylaxie n'est appliqué. Il arrive quelquefois que l'éleveur achète quelques grammes de complexe vitaminique (OLIVATSOL*) ou de capsule d'antibiotique, le plus souvent chez un marchand ambulant du quartier et sur les conseils d'un proche qualifié de "connaisseur".

Dans les élevages villageois, les problèmes sanitaires sont plus importants. Le développement de l'aviculture villageoise est freiné surtout par la maladie de Newcastle et des parasitoses internes (figure 12).

Selon le consultant, les prévalences des pathologies principale en élevage avicole villageois sont les suivantes: Maladie de Newcastle: 90%, verminosés: 8%, autres: 2%.

Jusqu'à présent, les éleveurs n'avaient pas l'habitude de lutter contre les maladies aviaires (prévention et traitement). Depuis 2002, suite aux recommandations issues des travaux de deux TCP de la FAO (TCP, SEN 0065/D et TCP, SEN 2904/D), les pouvoirs publics appuyés par des ONG et des projets de développement ont commencé à mener des campagnes de vaccination de masse contre la maladie de Newcastle. Plusieurs campagnes ont été réalisées depuis 2003.

Les tableaux 21 et 22 présentent la prophylaxie recommandée pour poulet de chair et pondeuse par le CNA (cours de COTA / CNA).

TABLEAU 21:
Prophylaxie médicale pour poulet de chair

Age (jour)	Maladie et vaccins utilisés	Traitement d'appoint	Observations
1	Newcastle / Hitchner B1 (HB 1) Bronchite infectieuse / H 120	Complexe vitaminé et anti-infectieux pendant 3 jours	Le vaccin contre la bronchite n'est pas toujours fait
7	Gumboro / Gumboral ou autres vaccins	Complexe vitaminé pendant 3 jours	
14	Rappel contre Gumboro avec le même vaccin ou autre	Complexe vitaminé pendant 2 jours	
21	Rappel Newcastle / HB 1 ou Lasota, rappel H120 parfois	Complexe vitaminé pendant 2 jours	
28	Variole aviaire / varisec (facultative) ou rappel Gumboro si menace	Complexe vitaminé pendant 2 jours	Seulement en zone d'enzootie ou période d'épizootie

Source: cours de formation COTA / CNA

TABLEAU 22:
Prophylaxie médicale pour pondeuse

Age (jour)	Maladie et vaccins utilisés	Traitement d'appoint	Observations
1	Newcastle / Hitchner B1 (HB 1) Bronchite infectieuse / H 120	Complexe vitaminé et anti-infectieux pendant 3 jours	Le vaccin contre la bronchite n'est pas toujours fait
7	Marek (vaccin lyophilisé)	Complexe vitaminé pendant 3 jours	
10 – 12	Gumboro (inactivé injectable)		
18 – 25	Rappel contre Gumboro avec vaccin vivant	Complexe vitaminé pendant 2 jours	
35	Newcastle (Lasota)		
5-7 semaines	Débetage pour lutter contre le pica	Complexe vitaminé pendant 2 jours	Des traitements antiparasitaires (vers ronds) et anticoccidiens sont régulièrement effectués
8 semaines	Variole aviaire / varisec (facultative) et rappel Newcastle	Complexe vitaminé pendant 2 jours	
18 semaines	Newcastle (vaccin huileux)		

Source: cours de formation COTA / CNA

Il existe un service d'appui et d'encadrement de la filière important. Il est constitué par le service public (le CNA) et le secteur privé avec un nombre important de cabinets vétérinaires privés dirigés pour l'essentiel par des Docteurs vétérinaires qui ont acquis une expérience confirmée dans le domaine avicole et quelques cadres et techniciens d'élevage tous aussi expérimentés dans ce domaine. Ces cadres et techniciens spécialisés consacrent entre 70 et 80% de leur temps à l'aviculture, avec un chiffre d'affaires ou la part de l'aviculture suit les mêmes proportions.

Les intrants vétérinaires (médicaments et autres produits biologiques d'usage vétérinaires) sont distribués exclusivement par les cabinets vétérinaires, les cliniques et les pharmacies vétérinaires. Pour les médicaments, il y a cinq grossistes répartiteurs et trente cinq docteurs vétérinaires installés en clientèle privée dans la région de Dakar qui sont plus ou moins impliqués dans le développement de l'aviculture. D'autres cabinets, cliniques et pharmacies sont répartis dans la zone d'élevage avicole des régions de Thiès et Saint-Louis.

Le CNA de Mbao en relation avec le Collectif des Techniciens de l'Aviculture (COTAVI) qui regroupe l'ensemble (ou la majorité) des techniciens de l'élevage et de la médecine vétérinaire qui exercent dans la zone, offre des possibilités de formation aux techniques de conduite des élevages avicoles à l'intention d'autres techniciens ou aviculteurs.

6.3 MESURES DE BIOSECURITE

Voir chapitre 6.1

Chapitre 7

Politiques actuelles, cadre légal

Le Gouvernement de la République du Sénégal a très tôt cherché à développer l'aviculture pour en faire un secteur émergent à très fort taux de croissance. Ainsi, dès 1962, le Centre National de Mbao (CNA / Mbao) a été créé pour prendre en charge le développement de l'aviculture tous secteurs confondus (production intensive, semi intensive à extensive ou villageoise) sur l'ensemble du territoire. Cependant, ce centre (CNA) s'est presque exclusivement intéressé à l'aviculture périurbaine plus ou moins moderne, qui exploite des souches exotiques importées essentiellement d'Europe. L'activité avicole menée en milieu rural avec l'élevage de la poule locale, oiseau rustique à faible potentialité car n'ayant subi aucune sélection d'amélioration, a longtemps été délaissée. Aujourd'hui, il existe un débet de prise en charge de cette activité aussi bien par les pouvoirs publics que par les ONG.

Le décret portant organisation et fixant les attributions de CNA de Mbao, lui avait assigné comme missions de contrôler, organiser, coordonner et superviser toutes les activités avicoles dans l'ensemble du territoire sénégalais.

Pour cela, deux sections ont été créées:

- Une section de recherche et d'enseignement, chargée de l'étude de toutes les questions concernant l'activité du centre dans le cadre de ses attributions;
- Une section de production et de vulgarisation, chargée de l'exploitation des résultats obtenus par la section chargée de l'étude, de la conduite d'élevage, de la diffusion des souches améliorées ou acclimatées.

C'est en 1987, que l'Etat va donner une nouvelle orientation au CNA de Mbao, avec le projet de privatisation de la partie production. Ainsi, le CNA (partie administrative) est redynamisé sur financement du Budget National d'Equiperment (BNE) et la nouvelle orientation s'est fixée les objectifs suivants:

- Faire de la formation, une priorité;
- Encadrer et suivre les élevages sur le terrain;
- Atteindre une production de 20 millions de poulets de chair et 1 million de pondeuses en l'an 2000.

Si l'objectif d'un million de pondeuses pour l'horizon 2000 a été atteint, à peine le cinquième de l'objectif de poulets de chair est réalisé. Cependant, on peut affirmer que la force du secteur réside dans la bonne maîtrise technique des acteurs.

De façon générale, les textes de l'OMC, ne facilitent pas le développement de la filière, car ces textes mettent l'aviculture du Sénégal en concurrence avec des filières d'autres pays le plus souvent subventionnées par leur gouvernement. Les filières du Sénégal sont par contre laissées à elles mêmes et sont obligées d'importer certains intrants tels que le maïs.

Au niveau du commerce régional, des délégations d'acteurs des filières avicoles des pays membres de l'UEMOA, ont rencontré des commissaires et fonctionnaires de l'UEMOA à Ouagadougou (Burkina Faso), siège de ladite organisation en septembre 1999, pour discuter des dispositions particulières à prendre pour faciliter l'importation de certains intrants comme les œufs à couver (OAC), nécessaires pour le développement de la filière dans la sous région. Ils ont demandé également la protection de certains produits avicoles.

Certains des textes protègent la filière, mais d'autres la freinent. En effet, la filière avicole de la zone UEMOA n'est pas encore assez forte pour résister à la concurrence des filières des pays développés. Le TEC va entraîner une plus grande facilité de circulation et d'échanges des produits avicoles dans l'espace communautaire: cette ouverture va exposer la filière locale, qui ne pourra pas supporter la concurrence des produits avicoles en provenance de l'espace extra communautaire, notamment les produits d'Europe qui seront favorisés par la baisse tarifaire. Cette disposition va favoriser également l'importation des cuisses et ailes de volaille qui ont une valeur presque nulle en Europe, d'autant plus que la TDI est appelée à

disparaître. Un Sénégalais peut importer des cuisses de poulets et les revendre facilement au Burkina Faso (sans taxe) en y mettant simplement une étiquette « Produits du Sénégal ». Cependant, les poulets, œufs et poussins considérés comme « produits crus » auront l'avantage de circuler librement dans l'espace UEMOA. Ceci est bénéfique pour la filière; mais cela suppose qu'elle soit plus compétitive et qu'un certain nombre d'infrastructures (routes, transport aérien...) soient réalisées pour faciliter cette libre circulation qui est tout de même fortement handicapée par les barrières non tarifaires (tracasseries policières et douanières...). Le reclassement est important pour certains intrants avicoles comme les OAC, les poussins d'un jour futurs reproducteurs (indispensables pour la filière et qui ne sont pas produits dans le pays). Ils ont été différenciés des œufs de consommation et des poussins d'élevage qui peuvent par contre dans certains cas être concurrentiels des productions nationales.

Quelques textes concernent de façon générale l'aviculture:

- Textes UEMOA
- Directive n° 2/98/ CM/UEMOA, du 22 décembre 1998, portant harmonisation des législations des Etats membres en matière de TVA;
- Règlement n° 02/97/CM/UEMOA du 28 novembre 1997, portant adoption du Tarif Extérieur Commun (TEC) / UEMOA;
- Règlement n° 03/99/CM/UEMOA du 25 mars 1999, portant adoption du mécanisme de la Taxe Dégressive de Protection (TDP);
- Règlement n° 05/98/CM/UEMOA du 03 juillet 1998, portant définition de la liste composant les catégories des marchandises figurant dans la Nomenclature Tarifaire et Statistique de l'UEMOA.

Au niveau national il y a peu de textes uniquement consacrés à l'élevage avicole. Cependant, les quelques textes concernant strictement l'aviculture ont été établis pour protéger et développer la filière avicole nationale. On peut citer notamment:

- Décret n° 64 – 405 du 02 juin 1964, portant organisation et fixant les attributs du CNA de Mbao;
- Décret n° 74 – 1003, du 30 octobre 1974, fixant et réglementant le commerce des aliments pour animaux;
- Arrêté n° 3290 du 07 avril 1993, organisant l'inspection sanitaire des couvoirs;
- Note de service n° 523 / DG / DRCI / BNF, du 02 avril 2001 de la Direction Générale des Douanes, concernant le contrôle sanitaire des viandes, abats, farines et poudres animales destinés à l'alimentation animale;
- Arrêté n° 005884/PM, du 24 octobre 2005, portant création et organisation du Comité National de Lutte et de prévention Contre la Grippe Aviaire (CONAGA).

Chapitre 8

Analyse

8.1 FORCES ET FAIBLESSES ACTUELLES DU SECTEUR AVICOLE

L'élevage, toutes espèces confondues, occupe une place appréciable dans l'économie nationale: il représente en effet 35% de la valeur ajoutée du secteur agricole et participe pour 7,5% à la formation du PIB national. Les productions animales sont pratiquées par une part importante de la population rurale (30%), pour laquelle elles assurent sécurité alimentaire, épargne, force de travail et fertilisation des champs.

La filière avicole sénégalaise, notamment le système dit moderne, est un secteur économique dynamique, dont le taux de croissance est l'un des meilleurs du secteur primaire au niveau national. Il occupe un nombre important d'acteurs dont les interventions à divers maillons de la filière sont complémentaires et interdépendants.

Le système dit traditionnel, pratiqué surtout en milieu rural, joue un rôle social de premier plan. La production avicole type rural (viande et œufs) constitue une importante source de protéine d'origine animale, permettant de prévenir certaines maladies d'origine nutritionnelle: marasme, kwashiorkor des enfants et d'autres affections aiguës ou chroniques chez les adultes (Buldegen et al, 1992).

L'aviculture urbaine et périurbaine a connu un développement important au cours de la dernière décennie. Cependant, les statistiques fournies par le CNA de Mbao donnent des informations sur les effectifs et les types de production (ponte, chair, reproducteurs), mais ne fournissent pas des informations sur la répartition des poulaillers ou des aviculteurs du système dit moderne à travers le pays. Il y a donc nécessité de mettre en place un programme de recensement général des activités avicoles au Sénégal pour pouvoir disposer de statistiques réelles qui puissent permettre de mener des actions concrètes pour le développement de la filière.

Un bon encadrement technique

Les secteurs avicoles modernes (secteur 1 & 2) et dans une moindre mesure le secteur 4, tirent leur force d'une bonne maîtrise technique des acteurs. Ils bénéficient d'un encadrement qui a acquis une expérience confirmée en aviculture. En effet, il existe un service d'appui et d'encadrement de la filière offert par le service public (le CNA) et le secteur privé avec un nombre important de cabinets vétérinaires privés. La filière avicole bénéficie donc d'un environnement scientifique et technique favorable pour son développement. Malheureusement, les aviculteurs (propriétaires des fermes), se sont souvent formés eux-mêmes en lieu et place de leurs techniciens et ouvriers. Les propriétaires des élevages craignent que s'ils forment leur personnel, celui-ci prendra conscience de son importance, comprendra la rentabilité économique de l'exploitation et demandera des salaires élevés ou démissionnera pour monnayer ses compétences ailleurs.

Des problèmes sanitaires dans l'élevage villageois

Pour la filière rurale ou familiale, le premier problème est la prise en charge effective des problèmes de pathologie. Des calendriers de vaccination de masse contre les principales maladies aviaires doivent être établis en zone rurale en fonction des régions. Il semble nécessaire d'organiser et former les acteurs de cette filière rurale.

Un secteur peu structuré

Le problème qui se pose à l'aviculture de façon générale est le manque d'organisation des acteurs. L'organisation professionnelle de la filière avicole se confond historiquement avec l'évolution administrative, financière et institutionnelle du CNA, principal service qui s'occupe de cette filière. En effet, dès 1964, date de début de fonctionnement du CNA, le Groupe des Aviculteurs du Sénégal (GAS) est créé. La Coopérative des Aviculteurs du Sénégal (COPAVIS), contemporaine des financements USAID et de l'OMVS, prend le relais du GAS

entre 1976 et 1978, pour céder la place à l'Association des Aviculteurs de Cap-Vert (AACV), entre 1981 et 1987. Cette organisation qui a pris fin avec la privation d'une partie du CNA, est certainement celle qui aura battu le record de longévité avec six années d'existence. Ensuite, il faudra attendre sept ans pour voir la naissance de l'éphémère Comité Interprofessionnel de l'Aviculture au Sénégal (CIPAS) (1993 – 1994), qui va disparaître avec la mise en place du PRODEC, ou Projet de Développement des Espèces à Cycle court, qui favorisera la création d'une nouvelle association dénommée Maison des Aviculteurs (MDA), dont la vie (1994 – 1998), est calquée sur celle du PRODEC qui en assurait le financement.

Les nombreuses tentatives d'organisation ont échoué. Or tant que la filière n'a pas une interprofession solide, puissante et combative, les problèmes auxquels la filière est confrontée ne seront jamais totalement pris en charge par les pouvoirs publics; faute d'interlocuteurs valables et crédibles.

La filière est occupée par des acteurs plus ou moins isolés, qui ont cependant toujours tenté de s'organiser, même si très souvent le *modus vivendi* pour penser à s'organiser, survient toujours à la suite d'une crise aiguë de la filière, comme c'est le cas aujourd'hui avec la grippe aviaire.

Les tentatives de regroupement pour la mise en place d'une interprofession forte et mobilisatrice continuent toujours, avec la naissance de la Fédération des Acteurs de la Filière Avicole (FAFA) en 2002, suivie de celle de l'Union Nationale des Acteurs de la Filière Avicole (UNFAFA) en 2004. On peut se poser beaucoup de questions sur l'échec de toutes ces tentatives d'associations. Il faudrait certainement une étude socio anthropologique pour en déterminer les causes. Toutefois, toutes ces associations ont eu leur siège au CNA de Mbao et ont bénéficié de l'appui administratif des fonctionnaires du Ministère chargé de l'élevage, affectés à ce centre.

Aucune association importante n'a été enregistrée de façon officielle pour regrouper les acteurs de l'aviculture familiale. Néanmoins, des Groupements d'Intérêt Economiques (GIE), ont souvent été créés par des ONG ou projets de développement intervenant dans l'encadrement de l'aviculture, dans le but de faciliter leurs interventions. Ces GIE ou associations disparaissent avec la fin des activités de ces projets. Le secteur avicole rural mérite d'être organisé.

Une part importante du prix de vente revient aux intermédiaires de la commercialisation. Une réduction des acteurs intermédiaires pourrait sans doute réduire les prix de cession au consommateur final des produits avicoles, mais cette suppression peut aussi entraîner une désorganisation de la filière.

Une compétitivité menacée

Des efforts importants ont été faits sur la production de poussins d'un jour au Sénégal. Couvrant à peine 28% des besoins en 1990, la production locale de poussins assure aujourd'hui 98% des besoins; et selon les responsables du CNA, les couvoirs en place peuvent assurer les besoins nationaux en poussins. Evidemment, cette production de poussins est encore à 75% dépendante des oeufs à couver (OAC) importés, ce qui signifie qu'il reste des efforts à faire pour que la filière soit plus indépendante.

Certains intrants importés sont chers et jouent sur le coût de production. Il faudrait proposer une suppression ou réduction de certaines taxes à l'importation pour soutenir la filière, à défaut d'une subvention de la production.

La forte importation de cuisses et carcasses de poulets congelées hypothèque sérieusement le développement de l'élevage du poulet de chair. Il serait primordial de freiner voire supprimer ces importations. La viande de poulet produite localement ne peut concurrencer celle importée d'Europe ou d'Amérique.

La menace de la grippe aviaire

L'annonce de la grippe aviaire a entraîné une véritable psychose surtout au niveau des grandes villes comme Dakar, Thiès, Saint-Louis, Kaolack, Touba... et même de certaines grandes agglomérations rurales à l'intérieur du pays. Etant donné que l'événement a coïncidé avec les fêtes de fin d'année et d'autres événements religieux, cette situation a eu comme effets induits une baisse sensible de la consommation des produits de volaille. La demande en poulets de chair au moment des événements religieux (El Hachoura, Magal, Maouloud) a baissé, alors que cette demande constitue normalement de grands marchés de commerce de poulets.

Le tableau 23 montre une comparaison de la production entre 2005 et début 2006 suite à la menace de la grippe aviaire:

TABLEAU 23:
Comparaison des productions entre le 1^{er} trimestre 2005 et 2006

Produits	1er trimestre 2005	1 ^{er} trimestre 2006
Poussins « chair » produits	1 314 210	1 111 057
Poussins « ponte » produits	467 629	207 383
OAC importés	1 184 280	1 019 920
Viande volaille importée	2 598	0
Poussins « ponte » importés	48 300	0
Poussins «chair» importés	17 380	0

Source: données CNA

La production de poussins de chair a connu une légère baisse de 15,5%, soit environ - 203 153 poussins, et celle de poussins ponte une baisse beaucoup plus importante en valeur relative de 55% soit 260 246 poussins produits en moins par rapport à la même période de 2005.

Les poussins produits étant tous mis en élevage, on peut considérer que la production de viande de volaille pour la même période a chuté au premier trimestre de 2006, comparé au premier trimestre de 2005. Les œufs consommés ou produits à la même période, sont issus de poules pondeuses mises en place en 2005. Par conséquent, la production n'est pas affectée, même si la vente a connu quelques problèmes en début d'année. Elle est redevenue normale par la suite. Le CNA ne fait cependant pas un suivi mensuel de la production, la production totale annuelle est calculée à la fin de chaque année en fonction des mises en place, avec une déduction des mortalités moyennes, complétée par une enquête sur un échantillon de producteurs.

Pour les importations, seuls les œufs à couver (OAC) sont autorisés à entrer au Sénégal. Il n'y a pas eu une baisse notable (164 360 unités en moins, soit 13 %) à ce niveau entre les deux trimestres. Les importations officielles de viande et de poussins sont nulles, parce que interdites.

Le pays étant pour le moment indemne, il n'y a pas eu de marché fermé. Le seul marché de volaille fermé à Dakar (et transféré ailleurs), l'a été pour raison de travaux sur l'autoroute.

Si l'arrêt d'importation de produits et matériel avicoles peut paraître comme une action protectrice de la production nationale de poulets de chair, il est à craindre que les acteurs de la filière ne soient pas suffisamment préparés pour faire face à une demande des plus capricieuses. En effet, l'effet de surprise fait que les poulaillers ne sont pas préparés, les couvoirs ne sont pas encore aptes à fournir immédiatement des poussins en nombre suffisant (l'importation des poussins étant arrêtée). Il y'a donc à craindre l'installation d'une perturbation qui serait de nature à discréditer la capacité de la filière avicole à satisfaire la demande nationale en produits avicoles.

Cependant, la sensibilisation menée par les autorités mais aussi par les éleveurs et autres professionnels, a permis de très vite dissiper les inquiétudes. Selon les entretiens effectués au cours de cette étude pour observer la dynamique née de cet événement, il est apparu clairement que les consommations ont repris surtout celles de poulets produits au Sénégal. Les consommateurs ont une répugnance plus ou moins importante selon le lieu, envers les poulets de chair des élevages modernes. Certaine frange de la population pense que ce sont ces sujets de souches exotiques qui sont porteurs de la maladie. La viande de volaille et cuisses congelées importées d'Europe, d'Amérique ou d'ailleurs, n'a pas une bonne presse actuellement.

8.2 PERSPECTIVES DU SECTEUR AVICOLE POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

Le chiffre d'affaires généré par l'aviculture intensive de façon générale et le nombre d'emplois directs ou indirects créés, démontrent l'importance de cette activité. Il s'agit d'un secteur porteur de croissance dont le chiffre d'affaires est passé de 28,2 milliards en 1995 à 43,3 milliards pour l'année 2005. Cependant, cette croissance est essentiellement due au dynamisme de la filière ponte (production d'œufs de consommation) qui ne cesse de croître alors que la production de poulets de chair stagne et même connaît une baisse certaines années.

Pour assurer un dynamisme constant de l'aviculture notamment moderne, il convient de prendre un certain nombre de mesures:

- Former et organiser tous les acteurs de la filière avicole.
Les formations actuellement dispensées au CNA sont principalement orientées sur la conduite de l'exploitation et s'adressent surtout aux propriétaires des poulaillers. Il est nécessaire de diversifier ces formations à toutes les phases de la filière et surtout atteindre les ouvriers qui sont les véritables responsables des poulaillers.
À défaut d'avoir une organisation fédérative de tous les acteurs de la filière, il serait important de regrouper les acteurs en groupes de métiers et accompagner le processus associatif dans l'espoir de les fédérer plus tard. Pour réussir cela, une étude sociologique rétrospective est nécessaire pour comprendre pourquoi tant d'organisations n'ont pas réussi. Les techniciens qui interviennent dans le secteur ont besoin de formations particulièrement dans le domaine de la gestion administrative pour mieux gérer leur service et être en phase avec la loi.
- Améliorer la présentation du produit fini, c'est-à-dire le poulet prêt à cuire (PAC) et les œufs. Pour cela, il faut non seulement former les prestataires à l'abattage des poulets, mais il faut surtout construire en zone de production un abattoir moderne qui puisse traiter rapidement un nombre important de poulets.
Les enquêtes réalisées dans le cadre de cette étude révèlent cependant que la construction de petites aires d'abattage dans les principales zones d'élevage et sur les marchés de poulets, fonctionnant de façon moderne, avec du matériel adéquat, serait beaucoup plus pertinente que la construction d'un seul abattoir donc l'éloignement constituera toujours un obstacle pour un bon nombre d'aviculteurs. Le lieu indiqué pour la construction d'un abattoir est la plateforme de Diamniadio ou, en deuxième position le village de Sangalkam.
- Améliorer la présentation du produit fini avec l'emballage et la découpe.
Pour éviter que la découpe réalisée au Sénégal ne prête confusion avec les morceaux de découpe (cuisses et ailes de poulets importés), quelques producteurs rencontrés ont proposé de labelliser la « découpe made in Sénégal » en réalisant une découpe qui correspond aux pratiques courantes ou culturelles, c'est-à-dire une découpe en demi ou quart de poulet. Cette façon de découper les poulets permettra de faire la différence avec les morceaux de poulet importés.
Il convient cependant, de mener une campagne de sensibilisation et de marketing pour faire accepter aux consommateurs cette nouvelle présentation qui aura l'avantage de s'adapter à tous les niveaux de revenus. Il semble important d'installer ensuite des points de vente accessibles et limiter au mieux les transactions et les intermédiaires qui provoquent des hausses des prix.
- Faire des emballages de douzaine d'œufs et même de demi-douzaine,
Le produit doit être à la portée de toutes les bourses.
- Arrêter ou à défaut, décourager l'importation de cuisses et carcasses de poulets congelées. Au-delà du désastre économique que causent ces importations sur la filière poulet de chair, l'hygiène et la qualité du produit ne sont pas respectées. En effet, la chaîne de froid n'est pas totalement respectée par tous les acteurs de cette activité commerciale surtout quand ces produits pénètrent au Sénégal de façon frauduleuse (par voie terrestre essentiellement). L'entrepôt sur les différentes aires de transit favorise la contamination microbienne. Il faut donc décourager un tel fléau économique et hygiénique.

- Le secteur bancaire doit accepter de financer l'activité avicole. Actuellement les banques sont peu favorables à financer l'élevage en général et les filières avicoles en particulier. Les quelques cas de financement qui existent ne sont pas adaptés à l'activité: soit le taux d'intérêt est trop élevé, soit le différé de paiement est trop court par rapport à l'activité surtout pour l'élevage ponte, soit les sommes allouées ne permettent que le financement du fond de roulement et ne couvrent pas l'investissement initial. Un crédit adapté est nécessaire pour financer le fond de roulement et l'investissement car si l'investissement (bâtiments et matériel d'élevage) n'est pas correctement assuré, il est difficile d'atteindre de bons résultats et une bonne rentabilité.

Pour assurer le développement de l'aviculture familiale (rurale) et augmenter son importance économique, un certain nombre de contraintes doivent être levées notamment l'amélioration de l'habitat et de l'alimentation, mais surtout, la lutte contre certaines maladies comme celle de Newcastle et les parasitoses. On peut espérer que la tendance soit tournée vers une croissance réelle de l'élevage villageois en raison des efforts actuellement fournis envers ce secteur. Si la vaccination contre la maladie de Newcastle continue, se généralise, et si elle est associée à une distribution de vermifuge, il est certain que les effectifs de volailles de l'élevage villageois augmentent au cours des deux prochaines années.

En ce qui concerne le commerce régional, le TEC va entraîner une plus grande facilité de circulation et d'échanges des produits avicoles dans l'espace communautaire. Cette ouverture va exposer la filière locale à la concurrence des produits avicoles de l'espace extra communautaire, notamment les produits provenant d'Europe qui seront favorisés par la baisse tarifaire. Cette disposition va donc favoriser les importations des cuisses et ailes de volaille qui ont une valeur nulle en Europe. Cependant, les poulets, œufs et poussins considérés comme « produits crus » auront l'avantage de circuler librement dans l'espace UEMOA ce qui est bénéfique pour la filière; mais cela suppose qu'elle soit plus compétitive et qu'un certain nombre d'infrastructures (routes, transport aérien...) soit réalisé pour faciliter cette libre circulation.

Avec l'arrêt des importations suite aux menaces de grippe aviaire, si les éleveurs et les autres acteurs de la filière avicole s'entendent et se préparent pour assurer un approvisionnement correct de la demande nationale, notamment avec les fêtes de fin d'année et autres événements religieux; il sera possible de réduire par la suite, ou même d'arrêter, l'importation de cuisses et carcasses de poulets congelées lorsque la mesure d'interdiction sera levée.

Cependant, la menace que constitue la grippe aviaire est un fléau national dont la maîtrise demande l'implication de tous. Au-delà des problèmes de santé publique qu'il faut craindre avec cette zoonose, le désastre à la fois économique et social qui peut survenir en cas d'épizootie d'influenza (ou peste aviaire) est très important. Les conséquences qui en découleront sont difficiles à prédire et à prévenir.

Annexe I

Qui est qui (liste de contacts)

Catégorie Organisation professionnelle d'aviculteurs - GIE
Nom COTAVI: Collectif des Techniciens de l'Aviculture
Adresse CNA Mbao, Km 21, Rte de Rufisque, BP 67, Dakar,
Téléphone 221 836 2284
Fax
email
Site Internet
Créé le 12/01/1998 pour améliorer la production avicole par une bonne maîtrise des paramètres techniques, professionnaliser la filière, faciliter l'accès aux intrants. COTAVI est un GIE de 30 membres (vétérinaires, ingénieurs agronomes spécialisés en productions animales, ITE, ATE)

Catégorie Association socio professionnelle de producteurs (femmes)
Nom AVIDAK: Association des Avicultrices de Dakar
Adresse CNA Mbao, Km 21, Rte de Rufisque, BP 67, Dakar,
Téléphone 221 836 2284
Fax
email
Site Internet
Créée le 27/11/1999, AVIDAK est une association socioprofessionnelle de 177 membres regroupe des producteurs pour une meilleure exploitation, l'amélioration du cadre de vie et la solidarité entre les membres (toutes femmes). Les revendications sont la baisse du prix des intrants (poussins, aliments, médicaments...); l'arrêt des importations de produits de concurrence (cuisses et carcasses de poulets de chair...).

Catégorie Association socio professionnelle de 50 membres
Nom AAD: Association des Aviculteurs de Dakar
Adresse CNA Mbao, Km 21, Rte de Rufisque, BP 67, Dakar,
Téléphone 221 836 2284
Fax
email
Site Internet
Créée le 02/09/2000. Regroupement des producteurs pour une promotion de l'aviculture, amélioration cadre de vie et solidarité entre les membres (hommes & femmes) AAD revendique des prix des intrants réduits; l'arrêt des importations de produits de concurrence (cuisses et carcasses de poulets de chair...), la prise en compte des besoins de la filière par l'État.

Catégorie Union regroupant 6 unités industrielles
 Nom UNIA: Union Nationale des Industriels de l'aviculture
 Adresse CNA Mbao, Km 21, Rte de Rufisque, BP 67, Dakar,
 Téléphone 221 836 2284 ou SEDIM, sa
 Fax
 email
 Site Internet
 Créée 15/04/1999 l'UNIA revendique la baisse de la TVA, le contrôle des importations.

Catégorie Fédération regroupant 5 associations
 Nom FAFA: Fédération des Acteurs de la Filière Avicole
 Adresse VDN, Dakar,
 Téléphone
 Fax
 email
 Site Internet
 Créée le 07/03/2002 cette structure fédérative a pour objective de mener des études sur l'impact de l'importation des viande de poulet sur l'aviculture.

Catégorie Structures et/ou associations
 Nom UNAFA: Union Nationale des Acteurs de la Filière Avicole
 Adresse CNA Mbao, Km 21, Rte de Rufisque, BP 67, Dakar,
 Téléphone 221 836 2284
 Fax
 email
 Site Internet
 Créée en 2004

Localisation des grossistes de médicaments et d'intrants vétérinaires

SENEVET

1 Derkle, Dakar,

+221 824 7087

Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire

SOPELA

41, rue Carnot, Dakar

+221 842 3160:61

Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire et matériel avicole

SOSEDEL

Sacré-cœur, Dakar

+221 824 1221

Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire, matériel avicole et clinique

SODEPRA

Thiaroye, Pikine

Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire et matériel avicole

VETAGROPHARMA International

Thiès A. EH Omar,

+221 951 2762

Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire, matériel avicole et clinique

Annexe II

Liste des projets majeurs — secteur avicole

- 1 **Projet:** PAPEL: Projet d'Appui à l'Élevage
Siège: Direction élevage, Dakar
- Agence:** Banque Africaine de Développement (B.A.D.) et le Sénégal
- Durée:** 2002-2005
- Zone géographique:**
- Bénéficiaires directs:** Aviculteurs des secteurs 4 et villageois principalement
- Situation:** en cours

Le projet intervient dans la gestion des ressources pastorales et l'intensification des productions animales. Trois campagnes de vaccination contre la Newcastle ont eu lieu en 2002 et 2003 et pour 2004-2005 l'objectif est de vacciner 1000000 de sujets dans la zone du projet.

- 2 **Projet:** PACE: Projet Panafricain de Contrôle des Épizooties,
Siège: Direction élevage, Dakar
- Agence:** Union Européenne (le FED) et le Sénégal
Montant: 257 042 885 FCFA (ce montant ne concerne pas que l'aviculture)
- Durée:**
- Zone géographique:** région de Kaolack, Fatick, Louga et Saint-Louis
- Bénéficiaires directs:** Éleveurs et professionnel du bétail et viande installés dans la zone d'intervention
- Situation:** en cours

L'objectif du projet est le contrôle et l'éradication des maladies animales. Le projet a facilité le financement de journées d'études sur l'organisation de la filière avicole et soutient un réseau d'épidémiologie-surveillance des maladies aviaires.

- 3 **Projet:** PADV: Projet d'Aménagement et de Développement Villageois,
Siège: Louga
- Agence:** BOAD, FIDA, Sénégal, Bénéficiaires:
7768,06 Millions FCFA (ce montant ne concerne pas que l'aviculture)
- Durée:**
- Zone géographique:** Départements Louga & Linguère
- Bénéficiaires directs:** Tous les habitants de l'espace rurale de la zone d'intervention
- Situation:** en cours

Les objectifs sont de renforcer la sécurité alimentaire, augmenter les revenus surtout des femmes, par l'accroissement des quantités et qualité des produits agricoles; améliorer les conditions de vie; réduire l'exode rural. Le projet a réalisé un répertoire pour le choix de villages cibles, mis en place un Comité de Développement Villageois, réhabiliter et construit des infrastructures et rurales communautaires, former des producteurs.

- 4 **Projet:** SODEFITEX: « Société de Développement des Fibres Textiles » (Volet élevage),
Siège Tambacounda
- Agence:** Programme National de développement (État du Sénégal et bailleurs de fonds)
- Durée:**
- Zone géographique:** Régions de Tambacounda et Kolda
- Bénéficiaires directs:** Éleveurs et agro pasteurs de la zone d'intervention
- Situation:**

Les objectifs sont l'animation et la vulgarisation pastorales, les soins vétérinaires de bases, le dépôt d'aliments et de médicaments... Le projet a permis l'alphabétisation et la formation des éleveurs, l'assistance et l'organisation des éleveurs.

- 5 **Projet:** SAED: « Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta et de la vallée du Fleuve Sénégal et de la vallée de la Falémé (volet élevage) siège Saint-Louis
- Agence:** Programme National de développement (État du Sénégal et bailleurs de fonds)
- Durée:**
- Zone géographique:** Régions de Saint-Louis, Matam et Tambacounda (département de Bakel)
- Bénéficiaires directs:** Eleveurs et agro pasteurs de la zone d'intervention
- Situation:**

Les objectifs sont l'animation et la vulgarisation pastorales, les soins vétérinaires de bases, le dépôt d'aliments et de médicaments... Le projet a permis l'alphabétisation et la formation des éleveurs.

- 6 **Projet:** PRODAM II: « Projet de développement Agricole de Matam » (Volet élevage)
- Agence:** Programme National de développement (État du Sénégal et bailleurs de fonds)
- Durée:**
- Zone géographique:** région de Matam
- Bénéficiaires directs:** Éleveurs et agro pasteurs de la zone d'intervention
- Situation:**

Les objectifs sont l'animation et la vulgarisation pastorales, les soins vétérinaires de bases, le dépôt d'aliment et de médicaments... Le projet a permis l'alphabétisation et la formation des éleveurs, une assistance et l'organisation des éleveurs.

- 7 **Projet:** PSAOP: « Projet De Services et d'Appui aux OP » deuxième phase
- Agence:** Etat du Sénégal et Banque Mondiale
- Durée:**
- Zone géographique:** Programme national
- Bénéficiaires directs:** Tous les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitation forestière
- Situation:** en négociation, va bientôt démarrer

Les objectifs sont l'organisation, le renforcement des capacités et le professionnalisation des producteurs.

- 8 Projet: PSSA: « Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire »
 Agence: Financement FAO
 Durée:
 Zone géographique: Programme national
 Bénéficiaires directs:
 Situation:

Les objectifs sont le financement des activités agricoles. Le projet appui la production, lutte contre la pauvreté et aide l'aviculture villageoise.

- 9 Projet: Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS)
 Agence: État du Sénégal, Banque Mondiale et d'autres bailleurs du Sénégal
 Durée:
 Zone géographique: Programme national
 Bénéficiaires directs: Tous agriculteurs solvables
 Situation:

Le projet appuie la formation, l'encadrement et le financement des activités d'élevage pour les espèces à cycle court. Les principaux acquis sont le financement de projets de développement en élevage, l'installation des techniciens (vétérinaire, ITE et ATE).

- 10 Projet: PRODEC Projet de Développement de l'Élevage des Espèces à Cycle court
 Agence: FAC / France
 Durée:
 Zone géographique: Programme national
 Bénéficiaires directs: Tous éleveurs de volaille, petit ruminant, porcin etc.
 Situation: projet terminé

Le projet vise le renforcement des activités du CNA, la mise en place de la Maison des Aviculteurs (MDA).

- 11 Projet:
 Agence: ASRADEC: « Association Sénégalaise Recherche et Appui pour le Développement Communautaire »
 Durée:
 Zone géographique: St. Louis, Louga Ziguinchor
 Bénéficiaires directs:
 Situation:

Les compétences de cette ONG sont le développement rural intégré, l'information, l'éducation, la communication en milieu rural. Elle peut faciliter la formation en milieu rural et organiser les éleveurs en association.

12 Projet:

Agence: ACA: « Association Conseil pour l'Action »

Durée:

Zone géographique: Nationale

Bénéficiaires directs:

Situation:

Les compétences de cette ONG sont la formation de groupements et l'appui à la recherche de financement. Elle peut faciliter la formation en milieu rural et organiser les éleveurs en association.

13 Projet:

Agence: AFRICARE

Durée:

Zone géographique: Nationale

Bénéficiaires directs:

Situation:

Les compétences de cette ONG sont l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural par le développement de l'agriculture, de l'élevage, l'alphabétisation. Elle mène des actions de lutte contre la pauvreté en milieu rural et de soutien à l'aviculture.

14 Projet:

Agence: CRS: « Catholic Relief Service »

Durée:

Zone géographique: Bassin arachidier, vallée du Fleuve Sénégal, Ferlo

Bénéficiaires directs:

Situation:

Les compétences de cette ONG sont le financement de projets intégrés en milieu rural et l'appui surtout pour les femmes. Financement possible de petites exploitations avicoles et suivi-encadrement des exploitations.

15 Projet:

Agence: FONGS

Durée:

Zone géographique: Nationale

Bénéficiaires directs:

Situation:

Les compétences de cette ONG sont le développement rural, la commercialisation, l'épargne-crédit. Financement possible de petites exploitations avicoles et suivi-encadrement des exploitations.

- 16 **Projet:**
 Agence: Plan International Sénégal
 Durée:
 Zone géographique: Kaolack, Louga, St. Louis, Thiès
 Bénéficiaires directs:
 Situation:

Les compétences de cette ONG sont le développement à la base, les soins de santé de base. Financement possible de petites exploitations avicoles et suivi-encadrement des exploitations.

- 17 **Projet:**
 Agence: EELS: « Eglise Evangélique Luthérienne du Sénégal »
 Durée:
 Zone géographique: Zone sylvo-pastorale
 Bénéficiaires directs:
 Situation:

Les compétences de cette ONG sont les soins vétérinaires de base, la distribution d'aliments. Mise en place et suivi possible d'exploitation avicoles.

- 18 **Projet:**
 Agence: OXFAM/America OXFAM/G. Bretagne
 Durée:
 Zone géographique: Diourbel, Kaolack, St. Louis, Thiès, zones sylvo-pastorale
 Bénéficiaires directs:
 Situation:

Les compétences de cette ONG sont l'animation, les soins vétérinaire de base, les dépôts d'aliments et de médicaments, le petit élevage, le suivi –encadrement des exploitations.

- 19 **Projet:**
 Agence: RAD: « Réseau Africain, Développement Intégré »
 Durée:
 Zone géographique: Diourbel, Kaolack, St. Louis, Tamba, Thiès, Ziguinchor
 Bénéficiaires directs:
 Situation:

Les compétences de cette ONG sont la formation juridique et technique des OP, l'organisation des rencontres d'échange.

- 20 **Projet:**
 Agence: USE: « Union pour la Solidarité et l'Entraide »
 Durée:
 Zone géographique: Kaolack, Zone sylvo-pastorale
 Bénéficiaires directs:
 Situation:

Les compétences de cette ONG sont les soins vétérinaires de base, la distribution d'aliments, l'alphabétisation.

21 Projet:

Agence: AVSF: « Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières »

Durée:

Zone géographique: Nationale

Bénéficiaires directs:

Situation:

Les compétences de cette ONG sont l'animation, la formation, les soins vétérinaires de base. AVSF peut aider à la mise en place, la formation, le suivi et l'encadrement d'exploitations avicoles.

Annexe III

Références bibliographiques

- ACIAR**, 2000. La maladie de Newcastle dans les élevages avicoles villageois. Par Alders, R. & Spradbow. Australie. 55 p.
- EISMV**, 1999. Rapport d'évaluation de l'opération coqs raceurs, Dakar.
- FAO**, 1998. Epidemiology, diagnosis and control of poultry parasites. By Permin, A. & Hansen, J. W. Ed. FAO, Rome. 160 p.
- Guèye, E. F., & Besseiw**, 1995. La poule locale sénégalaise dans le contexte villageois et les possibilités d'amélioration de ses performances. Paper presented at ANRPD workshop and general meeting, 13-16 june Addis Ababa.
- Guèye, E. F.**, 1998. Village egg and fowl meat production in Africa. Regional report. p 73-86 in Poultry Sci. J., 54:
- INRA**, 1991. Nutrition et alimentation des volailles. Par Larbier, M. & Leclercq, B, Paris. 355 p.
- ISRA/PRODEC**, 1996. Enquête sérologique sur la prévalence des principales maladies aviaires au Sénégal: mycoplasmoses, pullorose, typhose, maladie de Newcastle, maladie de gumboro et bronchite infectieuse. Notes techniques. Par Arbelot B., Dayon J. F., Mamis D., Guèye J. C., Tall T. et Samb H.12 p.
- Ministère de l'Agriculture, Direction de l'élevage**, 1995. Rapport annuel Dakar, 64 p.
- Ministère de l'agriculture, Direction de l'élevage**, 2004. Rapport annuel, Dakar, 137 Pages
- Ministère de l'agriculture, Direction de l'élevage (Direl CNA)**: Statistiques de la filière avicole moderne de 1992 à 2005. Dakar.
- Ministère de l'élevage**, 2006. Législation et réglementation sur l'élevage au Sénégal. CD-rom réalisé avec l'appui technique & financière du Coopération et d'Action Culturelle (Coopération Française) Dakar.
- Oxfam International**, 2004, Etude de l'impact économique des importations de poulets entiers et en morceaux sur le développement de la filière avicole au Sénégal. Diagne, B. M. Rapport de consultation, Dakar, 65 p.
- Talaky, E.** 2000. Aviculture traditionnelle dans la région de Kolda (Sénégal). Structure et productivité. Thèse Médecine Vétérinaire, Dakar.
- Traoré, E. H. & Faye, P.** 2004. Rapport sur les résultats des enquêtes pré vaccination & post vaccination contre la maladie de Newcastle (MN). Programme TCP / SEN / 2904 D FAO "Amélioration de la production avicole en élevage familial traditionnel à travers une meilleure gestion des contraintes de production et de santé animales".Phase II, août 2004.
- Traoré, E. H. & Ndour, N.** 2005. Amélioration des conditions de mise en marché des productions agricoles et de l'approvisionnement en intrants: étude de la chaîne d'approvisionnement en poulets de chair. Rapport de mission Seningénierie CONSULT:PDMAS, 54 p
- Traoré, E. H.** 2001. « Système de production aviaire » Projet FAO: " Amélioration de la production avicole en élevage familial traditionnel à travers une meilleure gestion des contraintes de production et de Santé animale TCP/SEN 065. " Phase I: 2001-2002. Rapport de mission. 36 p
- Zoungrana, B. and Slenders, G.** 1992. Burkina Faso Poultry in the backyard. In ILEIA Newsletter, 17.

Annexe IV

Cartes

Pas de cartes disponibles actuellement